



VILLE DE ROUEN

Rapport de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Politique de la ville

Activités 2021

Table des matières

I. Situation générale.....	2
A. Point de situation et grandes orientations pour 2021	2
B. Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général.....	4
C. Ingénierie.....	7
D. Dépenses de la ville par politiques publiques	8
II. Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale.....	9
Introduction Mission Politique de la Ville	
A. Cadre de vie et renouvellement urbain :	9
1. Programme de Rénovation Urbaine.....	9
2. Gestion urbaine de proximité.....	11
3. Concertation citoyenne.....	12
4. Politique de tranquillité publique et de prévention.....	13
5. Vie associative	15
6. Développement culturel.....	16
7. Politique sportive	25
B. Cohésion sociale	27
1. Enfance et réussite éducative	27
2. Politique jeunesse	36
3. Politique de solidarité.....	38
4. Prévention et promotion de la santé	48
C. Développement de l'activité économique et de l'emploi.....	56
1. Développement économique.....	56
2. Accompagnement vers l'emploi.....	57

I. Situation générale

En complément des financements liés au Contrat de ville, la Ville de Rouen a perçu la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale) en 2021 à hauteur de **4 076 923 €**.

Ces crédits ont permis de mobiliser l'ensemble des politiques publiques de la ville en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants, avec l'objectif de réduire les écarts de développement entre ces territoires et leur environnement.

Ce rapport rend compte des principales actions menées en faveur du renforcement de la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville.

A. Point de situation et grandes orientations pour 2021

Fort de ses valeurs de solidarité et de respect de l'équilibre des territoires, la Ville de Rouen se donne pour ambition de garantir « un droit à la Ville » pour tous.

Engagée dans une transformation continue de ses quartiers les plus fragiles, par la réduction des inégalités socio-économiques entre ses territoires et l'amélioration des conditions de vie de chacune et chacun, La ville déploie intervention publique de proximité, adaptée aux spécificités de ces quartiers.

Les projets de territoire inscrits dans le contrat de ville 2015-2023 veulent répondre aux 13 objectifs généraux qui recoupent les trois principaux piliers de la politique de la ville :

➤ **Cadre de vie et renouvellement urbain :**

- Diversifier l'offre de logements en développant des produits immobiliers adaptés à la demande (logements individuels en accession à la propriété)
- Affirmer une stratégie d'attribution concertée des logements sociaux à l'échelle intercommunale afin de limiter la concentration de publics fragilisés sur les mêmes secteurs
- Mettre en place un outil d'observation des conditions d'occupation du parc social à l'échelle infra-communale pouvant être développé à sur l'ensemble de l'agglomération.
- Favoriser l'attractivité du territoire et le changement d'image des quartiers en valorisant leur identité

➤ **Cohésion sociale :**

- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité des équipements publics et services de proximité
- Développer des actions auprès des jeunes des quartiers en médiation et en prévention
- Renforcer la coordination des partenaires pour la prévention des impayés locatifs
- Renforcer l'accompagnement social des ménages dont les conditions d'occupations des logements sont fragilisées (en situation ou en risque d'impayés)
- Développer la participation des habitants aux actions de développement social local

➤ **Développement de l'activité économique et de l'emploi**

- Lever les freins à l'emploi
- Développer l'offre de services en matière d'insertion professionnelle et de formation
- Travailler les représentations associées aux métiers dans le cadre de la construction des projets professionnels (soutien et valorisation des parcours avec les acteurs locaux de l'intérim)
- Consolider la mixité fonctionnelle des quartiers

Suite aux mutations des quartiers engagées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain, les enjeux spécifiques aux différents territoires nécessitent de poursuivre la dynamique engagée par un nouveau programme d'opérations de renouvellement urbain, complémentaire et réorienté selon les priorités suivantes :

Sur le quartier Grammont :

- Soutenir la diversification de l'habitat (Reconstruction de logements en accession à la propriété sur le secteur des Contremoulins)
- Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation (Groupe David Ferrand)
- Requalifier l'offre de services publics (construction d'un nouvel équipement intégrant le centre social, le CMS, un espace sportif)

Sur le quartier des Hauts de Rouen :

- Réussir la mixité sociale en renforçant la diversification de l'habitat
- Améliorer le confort des logements en poursuivant la réhabilitation et la résidentialisation des bâtiments
- Requalifier l'offre de services publics et conforter les polarités commerciales
- Retisser des liens entre les quartiers et avec le reste de la ville

Depuis 2015 la Ville de Rouen, avec ses partenaires, mobilise les politiques publiques de droit commun, ainsi que le contrat de ville, au bénéfice de ces quartiers selon la planification suivante :

➤ A court terme (5 ans) :

- L'amélioration de l'environnement quotidien et de proximité des habitants
- La poursuite des interventions sur le parc d'habitat
- Restructuration du centre de vie sociale afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et d'hébergement des structures associatives et institutionnelles (labellisation de la Maison France Services)
- Le développement d'actions d'animation et d'accompagnement à destination de la jeunesse
- Renforcer l'accompagnement des habitants vers l'emploi
- L'enrayement du processus de précarisation de l'occupation du parc social : (renforcer les moyens d'accompagnement social lié au logement...)
- La consolidation de la mixité fonctionnelle : améliorer la visibilité des équipements et les conditions d'accueil des entreprises
- La promotion de l'image des quartiers en valorisant leur identité

➤ A long terme (10-15 ans) :

- La diversification de l'habitat (notamment via la construction de maisons individuelles en accession à la propriété)
- La définition des objectifs de mixité pour le parc social
- La poursuite du développement de l'attractivité des quartiers
- Le traitement qualitatif des franges des quartiers Hauts de Rouen (amélioration et sécurisation des accès forêt)

La dimension éminemment transversale de la politique de la Ville ne saurait limiter l'intervention de la Ville au seul cadre précité. Parce que notre ambition d'attractivité renouvelée de ces quartiers se

conjugue à notre volonté de permettre une réelle égalité des chances, nos orientations sont également articulées avec les priorités du Projet Educatif Territorial, ou de la Stratégie Locale de Sécurité et de Prévention de la délinquance.

En 2019, le contrat de ville a fait l'objet d'une révision dans le cadre du Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PERR) dans lequel la Ville de Rouen, aux côtés de l'Etat et de la Métropole Rouen Normandie, ont réaffirmé les priorités suivantes :

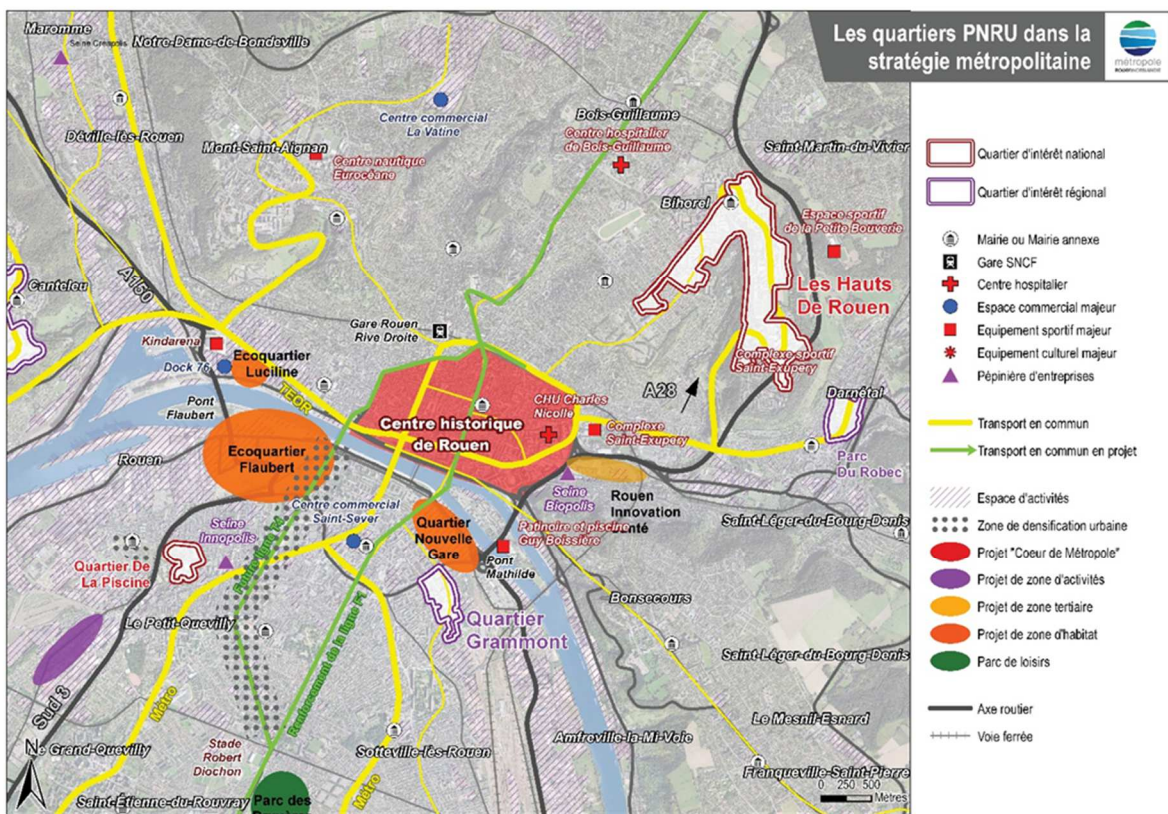
- Renforcer la réussite éducative
- Améliorer, adapter et coordonner les réponses en matière d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi
- Veiller au maintien du lien social et à l'accès aux droits
- Veiller au maintien de la tranquillité publique et lutter contre les trafics

B. Evolution de la situation des quartiers prioritaires par rapport au projet de territoire en général

La Ville de Rouen et son CCAS ont réalisé en 2018 un travail d'actualisation du diagnostic social de la Ville dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Ce travail a été réalisé avec une approche infra-communale, permettant de faire ressortir les caractéristiques des différents quartiers. Il est à noter que ce diagnostic social a fait l'objet de nombreux temps de présentation et d'analyse partagée avec les partenaires de la Ville (institutions diverses, associations...).

Ce travail a permis notamment d'actualiser la situation de nos Quartiers Prioritaires de la Ville.

➤ Présentation des quartiers prioritaires



Le quartier des Hauts de Rouen se situe sur un plateau au Nord-Est du centre-ville de Rouen et constitue une sorte de promontoire isolé d'où l'on dispose d'une qualité paysagère exceptionnelle et par endroits d'une vue panoramique sur Rouen et la rive gauche. La ville ne s'est étendue sur les plateaux Nord-Est qu'au début des années 60 pour faire face à l'explosion démographique.

Le quartier des Hauts de Rouen est composé de quatre secteurs :

- **La Grand'Mare** occupe l'extrémité Sud du promontoire des Hauts de Rouen et est séparée des quartiers Nord par un vaste équipement sportif (3 terrains synthétiques, un gymnase et une piscine fermée en 2014). On y retrouve à la fois de l'immeuble collectif et du pavillonnaire en zone périphérique. Le quartier a connu dans le cadre du GPV d'importantes interventions, en particulier dans le domaine du développement économique, encouragé par le dispositif de Zone Franche Urbaine, avec la création d'un pôle d'activités artisanales et la reconversion de l'ancien centre de formation de la poste en hôtel d'entreprises. La Grand'Mare, de par l'offre initiale de logements locatifs sociaux et en propriété privée, constitue également un secteur où la mixité sociale est réelle et historique depuis l'époque de construction. La construction en 2021 d'une résidence intergénérationnelle avec 30% des logements en location-accession permet de favoriser une mixité et d'initier de nouvelles façon d'envisager l'habitat collectif.
- **La Lombardie** est située entre le site sportif Salomon au Sud et le quartier du Châtelet au Nord. Le quartier est caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social, porté par un bailleur unique : Rouen Habitat. Le premier programme de renouvellement urbain a permis l'installation du TEOR en 2006, mais également l'implantation sur le territoire de l'association Interm'aide Emploi dédiée à l'insertion professionnelle. D'importants travaux sur le complexe sportif Salomon ont permis l'homologation des terrains de football en catégorie 3, les rendant aptes à l'accueil de compétitions officielles.
- **Le Châtelet** est le quartier situé le plus au Nord des Hauts de Rouen, en limite de la commune de Bihorel. A l'instar du quartier de la Lombardie, le Châtelet était caractérisé par un habitat exclusivement de type locatif social. Le quartier a connu d'importantes opérations de démolition, représentant près de 45% de son patrimoine locatif. Ces opérations de démolition ont permis de réorganiser le maillage viaire et de recréer une structure urbaine traditionnelle en îlots, dédiés à la reconstitution d'une partie de l'offre en logements sociaux et à la diversification, à l'image de l'opération de construction de cinquante logements en accession portée par la société Nexity portée entre 2009 et 2011. Ces opérations se sont accompagnées de la complète requalification des espaces publics.
- **Les Sapins**, entourés des rues Dupuis et Texier, surplombent le quartier pavillonnaire du Vallon Suisse. Le quartier a connu, dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV), d'importants travaux de réhabilitation/résidentialisation sur son parc locatif social, typologie d'habitat prédominante sur les quartiers prioritaires, portés par le bailleur Rouen Habitat. L'aménagement des espaces extérieurs a permis de clarifier la circulation au cœur du site, d'en faciliter la desserte et de créer des espaces de rencontre (place, aires de jeux...) pour ses habitants. Ces travaux se sont accompagnés d'une procédure foncière visant à clarifier les limites entre espaces publics et privés.
- **Le quartier de Grammont**, situé rive gauche et séparé de la Seine par un large faisceau de voies SNCF, a été en partie édifié après la seconde guerre mondiale. Tout d'abord lieu d'accueil d'une cité d'urgence de l'Abbé Pierre et d'une sablière, le quartier a ensuite été complété par des logements sociaux dans les années 60. Le quartier a connu de profonds changements dans

le cadre du programme de renouvellement urbain, notamment, sur les volets du désenclavement et de la diversification. Le prolongement du réseau viaire vers Sotteville-lès-Rouen a permis de réduire l'effet « cul-de-sac » de ce quartier qui a toujours été considéré comme le « bout » de la ville malgré sa proximité avec le centre. La nouvelle géographie prioritaire redessine les contours du quartier. D'importantes opérations de démolition-reconstruction ont permis de diversifier les produits locatifs et de développer des programmes d'accession à la propriété. Toutefois, certains îlots d'habitats ou d'équipements dégradés continuent de stigmatiser le quartier Grammont et agissent comme autant de contre-publicité pour ce quartier et le développement de sa diversité. Le quartier se caractérise, encore aujourd'hui, par une population fragile. Des interventions sociales et urbaines complémentaires restent à entreprendre afin de conforter les actions mises en œuvre dans le cadre du projet de rénovation urbaine, mener à bien le changement d'image du quartier et améliorer la qualité de vie de ses habitants. Aussi, suite à la disparition de l'association La Sablière en 2016, la Ville de Rouen a élaboré un projet social qui a abouti en 2018 à la création d'un centre social municipal : « Centre Socio-Culturel Simone Veil ». Un agrément de préfiguration « Animation Globale et Animation collective Familles » a été accordé en 2018 par la CAF. L'année 2018 a été celle de la mise en place de l'équipe chargée du centre social, de la structuration du fonctionnement du centre social, de l'organisation des espaces pour pouvoir développer le projet social.

Les actions menées dans le cadre du NPRU ont conduit à la nette amélioration du cadre de vie des habitants. Cependant, certaines problématiques n'ont pas été traitées, ou de façon partielle, notamment dans les domaines de la qualité de l'habitat et de la diversification. Ces quartiers souffrent encore aujourd'hui d'une mauvaise image qui nuit à leur développement et qui pourrait mettre en péril les actions portées dans le cadre du premier programme de renouvellement urbain.

➤ **Des quartiers qui se distinguent fortement du reste de la Ville**

(Cf. : *Analyse des Besoins Sociaux de Rouen - Diagnostic social 2018*)

Démographie

- Une légère augmentation de la population globale des Quartiers Prioritaires (+ 1,44%)
- Une population relativement jeune (76% de <55 ans)
- Une part importante de ménages avec familles (+17,9 pts pour les HDR et +14pts pour Grammont)
- Une forte proportion de familles nombreuses et/ou monoparentales
- Une faible rotation résidentielle (de 5 à 7% pour les QPV contre 14% pour Rouen)
- Une augmentation de la population immigrée et étrangère (86% des accueils pour Rouen en 2024 INSEE)

Pauvreté

- Un revenu médian bien en dessous du revenu médian communal
- 50% des allocataires CAF des quartiers prioritaires ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA
- Un quart des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus

Formation

- Une baisse de la déscolarisation chez les 15-17 ans
- Une hausse de la déscolarisation chez les 18-24 ans sur les Hauts de Rouen

- Une baisse de la population à bas niveau de formation, mais qui demeure d'une moyenne de 46% des +15 ans en QPV contre 28% des +15 ans pour Rouen

Emploi

- Une population inactive majoritairement présente sur les quartiers prioritaires
- Un chômage des jeunes très important
- Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi +25% entre 2012 et 2017
- Une proportion de chômage de longue durée importante
- Un niveau de qualification des demandeurs d'emploi plus faible sur les quartiers prioritaires

Logement

- Un parc locatif important, essentiellement public 69% du parc locatif contre 20% pour Rouen
- Une forte proportion de logements de taille moyenne
- Une augmentation des bénéficiaires d'aide au logement (excepté sur la Grand Mare)
- Une importante rénovation urbaine sur les QPV, comprenant des démarches de destruction/construction et de nombreuses réhabilitations et résidentialisation
- Une part extrêmement élevée des ménages résidant en logement social

À noter que si les QPV des Hauts de Rouen et de Grammont sont bien les deux territoires concentrant les plus importantes difficultés sur la commune, ils font aussi partie des QPV les plus en difficulté économique et sociale à l'échelle de la Métropole. En particulier, le secteur Châtelet-Lombardie fait partie des quartiers les plus pauvres de France.

Par ailleurs, l'Analyse des Besoins Sociaux a mis à jour que le quartier « centre-ville rive-gauche » constitue un territoire fragile qu'il convient de considérer comme un territoire de veille pour la Ville de Rouen, compte tenu des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires relevées sur ce quartier, notamment sur le secteur de Saint-Sever.

C. Ingénierie

L'équipe de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du contrat de ville. Elle est chargée de l'animation et de l'exécution du Contrat de Ville sur le secteur de Rouen. Elle :

- Remplit une fonction de soutien, d'aide et de conseil auprès des opérateurs dans le montage de leurs projets,
- Mobilise les énergies, impulse les réflexions, incite et encourage les initiatives et facilite le rapprochement de l'ensemble des acteurs,
- Assure l'ingénierie de projet du contrat de ville et contribue à l'établissement de rapports, de matrices financières et décisions politiques...
- Veille tout au long de l'année à la mise en œuvre du Contrat de Ville et permet l'émergence et la mise en œuvre de projets/actions répondant aux objectifs et orientations de la politique de la ville
- Assure une fonction d'évaluation de l'ensemble des actions mises en œuvre et une fonction de veille.

Ainsi, elle doit :

- Constituer un relais auprès des habitants, des associations et des collectivités,

- Assurer l'interface avec les professionnels des différentes institutions.

L'équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale de la Ville de Rouen se réunit une fois par mois.

Cette équipe est co-animée par la Mission Politique de la ville (rattachée à la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale) et le Département Urbanisme et Habitat (Service commun Métropole Rouen Normandie – Ville de Rouen). Elle est composée de représentants de diverses directions de la Ville (Direction de la Culture, de la Jeunesse et de la Vie associative, Direction des Temps de l'Enfant, Direction des transitions, Direction de la Tranquillité Publique, Direction de la Vie Sportive, Direction de l'Economie Locale et des Coopérations Internationales...).

Cette diversité de directions mobilisées permet de travailler en transversalité par la mise en œuvre de dispositifs spécifiques de la politique de la ville (programme de réussite éducative, gestion urbaine de proximité, atelier santé ville...), tout autant que les services de droit commun.

D. Dépenses de la ville par politiques publiques

Politiques publiques	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Politique de la Ville		199 747 €	459 747€
Programme de rénovation urbaine	177 835 €		177 835 €
Gestion urbaine de proximité	87 084€	8 249 €	95 333 €
Concertation citoyenne		16 380€	16 380€
Politique de tranquillité publique et de prévention	138 763€	109 500€	566 683€
Vie associative	5 153 €	4 989 617€	4 994 770€
Développement culturel	243 402€	1 187 750€	1 431 152€
Politique sportive	60 000€	330 597€	390 597€
Enfance et réussite éducative	18 071€	3 149 149€	3 167 220€
Politique jeunesse		361 500€	361 500€
Prévention et promotion de la santé		73 700€	73 700€
Développement économique		10 000€	10 000€
Accompagnement vers l'emploi (marchés publics et clauses d'insertions)		1 665 000€	1 665 000€
TOTAUX	730 308€	12 101 189€	13 409 917€

II. Déclinaison du Contrat de ville et des actions en matière de développement social urbain à l'échelle communale

Introduction : *La Mission Politique de la Ville de Rouen*

La Mission « Politique de la Ville » intervient sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (Hauts de Rouen et Grammont) avec pour mission principale, la mise en œuvre du Contrat de Ville sur Rouen.

Ses missions sont les suivantes :

- Elaboration et suivi de la programmation annuelle du Contrat de Ville et des appels à projets liés à la Politique de la Ville ;
- Soutien aux porteurs de projets des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville ;
- Animation de groupes de travail partenariaux thématiques ;
- Co-animation de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS *Cf. page 8*);
- Participation aux réunions relatives au contrat de ville organisées par la Métropole et/ou l'Etat.

Coût de fonctionnement : 199 747 €

Elle mène tous les ans un appel à projet « Contrat de Ville » sur les territoires QPV en lien avec l'Etat et la Métropole.

Le budget annuel de cet appel à projets est de 260 000 €

En 2021, il a permis d'accompagner 58 projets financés issus de 27 porteurs différents, dont 6 projets musicaux, 3 projets portés par le CCAS, 1 par l'Education nationale et 48 par les associations.

Budget total de fonctionnement : 459 747 €

A. Cadre de vie et renouvellement urbain :

1. Programme de Rénovation Urbaine

En matière d'aménagement et de cadre de vie, l'une des principales actions de la Ville de Rouen consiste en l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Programme de Rénovation Urbaine sur les QPV ; action pour laquelle la Ville se positionne à la fois comme porteur de projet, coordonnateur du programme d'actions conventionné avec l'ANRU, et comme maître d'ouvrage d'opérations d'équipements et d'aménagement de l'espace public.

La convention opérationnelle de renouvellement urbain des quartiers Hauts de Rouen et Grammont a été signée le 10 janvier 2020.

Sa mise en œuvre est pilotée au sein de la Direction de l'Aménagement et des Grands Projets (DAGP), services commun Ville de Rouen / Métropole Rouen Normandie, par une équipe constituée notamment de deux chefs de projet dédiés travaillant en lien étroit avec les différentes directions de la Ville impliquées ou concernées.

L'année 2021 a correspondu à la première année complète de mise en œuvre du programme, en lien avec la nouvelle équipe municipale élue en juin 2020. Elle a ainsi donné lieu à une importante mobilisation des élus et service pour fixer le cadre et les orientations. La concertation autour du programme s'est engagée avec des réunions de lancement le 2 février pour le quartier des Hauts de Rouen et le 16 février pour le quartier Grammont. Cette concertation s'est poursuivie sous différentes formes avec notamment des questionnaires auprès des habitants sur le terrain et l'animation de plusieurs permanences.

En termes d'aménagements, le marché de maîtrise d'œuvre du secteur Châtelet-Lombardie a été attribué, suite à une procédure concurrentielle avec négociation lancée fin 2020. Le groupement de maîtrise d'œuvre, dont le mandataire est l'Atelier Ruelle architecte-urbaniste-paysagiste, a débuté son travail en septembre 2021. En parallèle plusieurs marchés ont été attribués pour la réalisation de prestations d'études pré-opérationnelles accompagnant la définition des projets urbains (études pollution, études géotechniques, inventaires faune-flore...).

En termes d'équipements publics un important travail a été réalisé afin d'enrichir et stabiliser les programmes techniques et fonctionnels de l'école en construction neuve, de la future piscine et du futur centre socio-culturel et sportif du quartier Grammont. Les maitrises d'œuvre interne des travaux de réhabilitation de la maison du plateau et d'extension des vestiaires de l'US Grammont ont été engagés.

En termes d'habitat, l'année 2021 a vu l'achèvement des travaux de la résidence intergénérationnelle à la Grand'Mare (Maitrise d'ouvrage : LOGEO SEINE) et des travaux de réhabilitation-résidentialisation des immeubles David FERRAND à Grammont (MOA : ROUEN HABITAT), ainsi que le démarrage des travaux de l'îlot Colette au Châtelet (MOA : LOGEO SEINE). En lien avec le bailleur Rouen Habitat plusieurs réunions d'information des locataires ont été organisées, autour des immeubles à démolir et des procédures de relogement à engager (Canadiens quartier Sapins, Contremoulins à Grammont, Rousseau au Châtelet), ainsi que pour présenter les premières opérations de réhabilitations (immeuble Perrin au Châtelet) et de réhabilitations-résidentialisations (immeuble Ponctuels à la Lombardie).

L'année 2021 a par ailleurs été marquée par la préparation de la « revoyure » de la convention en lien avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et les partenaires. Cette revoyure doit déboucher sur un avenant visant à compléter le programme, en précisant les interventions sur le secteur « Centralité Châtelet », en complément de la démolition de l'immeuble Rousseau du bailleur Rouen Habitat déjà actée. L'étude urbaine et commerciale engagée en 2020 s'est ainsi poursuivie et aboutit à un projet ambitieux de restructuration de l'entrée de quartier, avec la refonte des espaces publics et la reconstruction d'un nouvel ensemble commercial et de services. Ce projet a été présenté le 4 octobre 2021 à Paris au Comité d'engagement de l'ANRU. Il a fait l'objet au préalable de nombreux échanges avec les habitants, commerçants concernés et acteurs du quartier. Le dialogue engagé dès janvier 2021 s'est poursuivi par une concertation préalable règlementaire initiée en novembre 2021.

Dépenses réalisées en 2021 au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain Hauts de Rouen – Grammont :

Intitulés	Détails	Montant TTC 2021
Concertation	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la concertation et la communication	25 320 €
Marché de maîtrise d'œuvre Châtelet-Lombardie	Primes dans le cadre des remises de prestations des candidats	12 000 €
Etude urbaine centralité Châtelet	Etude portant sur le réaménagement du secteur entrée de quartier / centralité du Châtelet considérant la démolition de l'immeuble Rousseau	44 478 €
Etude commerciale centralité Châtelet	Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur le volet commercial de l'étude urbaine	23 520 €
Etudes pré-opérationnelles	Investigations complémentaires de sols, géotechnique, relevés géomètre...	19 687 €
Etudes en vue de la construction d'un nouveau groupe scolaire « Dunant » (emplacement démolition de l'immeuble Koenig-Langevin)	Etude de programmation, études géotechnique...	17 400 €
Etudes en vue de la construction d'une piscine sur les Hauts de Rouen	Etude de programmation, études de sols...	15 906 €
Etudes dans le cadre de la réhabilitation de la maison du plateau	Etudes géotechnique, SPS, contrôle technique...	10 020 €
Etudes pour l'extension des Vestiaires Hermel (US Grammont)	Etudes géotechnique	9504 €

Dépense d'investissement : 177 835 € TTC

2. Gestion urbaine de proximité

❖ Investissement

La Ville a investi un total de 70 402€ en investissement dans le cadre d'un budget spécifiquement dévolu à la Gestion Urbaine de proximité (au sein du service proximité du Cabinet du maire) auquel il convient d'ajouter un montant de 16 682€ directement affecté à une opération GUSP de la Ville au titre de sa politique de renaturation soit un total en investissement de 87 084€.

Les actions financées dans ce cadre ont été pour la plupart engagées suite à des repérages réalisés à l'occasion de « patrouilles » ou des « diagnostics en marchant des décideurs ». A noter que les dysfonctionnements à ces occasions ont pu être corrigés par les bailleurs ou sur le budget de la GUSP/métropole.

Elles répondent à 3 objectifs :

L'adaptation des espaces à la gestion quotidienne et à l'usage pour un montant de 42 040 € intégrant des actions telles que :

- la réalisation de la clôture de l'aire de jeux Salomon dans le quartier de la Lombardie afin de protéger les enfants de la rue adjacente
- rue Wagner, remplacement par une surface engazonnée d'un trottoir devenu impraticable en raison de la pousse de racines. Un nouveau trottoir a été créé sur une partie de la chaussée.

L'appropriation des espaces publics pour un montant de 12 587 €, intégrant des actions issues de propositions d'habitants telles que la réalisation d'une fresque choisie par leurs soins et qui orne le mur face à l'appartement citoyen, la suite du réaménagement du square Andromède issu du travail mené avec des élèves du collège Georges Braque.

L'amélioration de la tranquillité publique pour un montant total de 15 776 €. Celui-ci comprend par exemple, la mise en place d'une barrière sur le Chemin des Musiciens afin de le préserver des rodéos, la mise en sécurité de l'enceinte du site Salomon ou encore, la pose de gabions au pied de la tour de la Dominante afin d'empêcher la circulation et permettre le verdissement de l'emprise.

Ces investissements s'accompagnent de contrôles spécifiques sur le terrain, à la veille des fêtes ou en nocturne particulièrement sur les éclairages.

A noter également que des actions relèvent également du budget GUP/métropole, (coussins enrobés rue Plantagenêt, la mise en place de balisettes rue Couperin au niveau de la voie Téor, le réaménagement du carrefour Apollinaire/Dunant pour lutter contre les rodéos et différents marquages au sol afin de faciliter les usages et la sécurité).

❖ Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de la Ville, spécifiquement affectées à des actions GUSP, ont été de 8 249 €.

Ce budget correspond à la mise en place du dispositif de collecte hebdomadaire à cheval des corbeilles dans le quartier de la Grand-Mare ou encore la semaine propreté comprenant de nombreuses actions (clean walk, exposition et démonstration des métiers de la propreté, ...)

Dépense globale : 95 333€

3. Concertation citoyenne

Lancé en 2014, le NPNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) projette de transformer les quartiers de la politique de la ville en opérant sur l'habitat, les équipements publics, afin de favoriser la mixité sociale, la diversification des logements et des bâtiments, le désenclavement, le développement économique... La loi du 21 février 2014 sur le NPNRU encourage la participation active des citoyens, commerçants, acteurs sociaux des Quartiers de la politique de la ville dans les projets, aussi bien dans la conception, que dans la mise en place. La volonté des élus de la Ville de Rouen va dans ce sens. À cet effet, elle met en place un lieu de concertation, la Maison du projet et un conseil citoyen.

➤ La maison du Projet du quartier de la Lombardie:

Il s'agit d'un lieu dans lequel s'effectuent des rencontres, des échanges entre les habitants, les institutions, les commerçants, les associations des QPV afin d'agrémenter le contenu des projets. Actuellement, la maison du projet se situe sur les Hauts de Rouen au sein de la maison de quartier

de la Lombardie. Nous pensons également le rendre mobile en aménageant un bus. Fixe ou mobile, la maison du projet proposerait un programme d'activités.

Programmation 2021 :

1. Le projet éco-citoyen « Mon quartier Propre » :

Issues des concertations « les ponctuelles » sur la réhabilitation extérieure/intérieure des logements du quartier de Lombardie, des actions de sensibilisation à la propreté ont été mises en place à l'initiative et aux côtés des habitants. L'objectif : réduire les nuisances liées aux déchets abandonnés sur la voie publique ou dans les parties communes des immeubles et limiter par là même, la présence de rats.

2. Ballades urbaines

Une marche exploratoire fut organisée le 16 mars 2021 avec une dizaine de femmes entre la place du Chatelet, le secteur des écoles et le centre de loisirs. Chaque arrêt étant l'occasion de détailler ensemble l'environnement, de dresser les constats positifs et/ou négatifs, puis de faire des propositions d'évolution, d'amélioration.

3. Permanences et concertations « Centralité Châtelet »

Les permanences ont permis d'offrir des rendez-vous récurrents aux habitants pour communiquer autour du projet, des prochaines échéances, répondre aux interrogations, inviter les participants à s'inscrire aux différents ateliers. Trois permanences ont eu lieu à l'automne 2021 et ont permis de recueillir des propositions pour alimenter un atelier le 14 décembre 2021 afin de présenter le futur projet de réhabilitation de la place du Chatelet.

L'atelier mobilisait des outils d'animations comme :

- **Séquence "une journée type dans mon quartier" pour caractériser les usages actuels et la place de la centralité châtelet dans le quotidien des habitants** : les participants seront invités à décrire une journée type (trajets, lieux fréquentés, sensations et avis sur les espaces traversés) et expliquer le rapport qu'ils entretiennent avec la centralité châtelet (est-elle une centralité pour eux).

- **Séquence "curseurs" pour préciser les ambiances** : sur une carte du futur projet, les participants seront invités à positionner des intensités selon les thématiques des curseurs proposés et ce sur chaque "sous espaces" (place, mail piéton 1, mail piétons 2, place saint François d'assise, espace devant la maison du plateau, passerelle).

Dépense globale : 16 380€

4. Politique de tranquillité publique et de prévention

La Direction de la Tranquillité Publique répond aux demandes de sécurité et de tranquillité publique des habitants, en QPV et territoires de veille via des interventions ciblées de la police municipale (épaves, chiens dangereux, conflits de voisinage, etc.) mais aussi et surtout par le biais de son Service

Prévention de la Délinquance (SPD) qui coordonne et met en œuvre sur ces territoires les orientations définies dans la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD).

Acteur majeur du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la ville, le service prévention de la délinquance intègre une démarche globale et équilibrée autour de trois principes majeurs : Promotion du vivre ensemble, prévention et régulation. Il s'inscrit dans une dynamique de prévention secondaire et tertiaire.

Le service a pour objectif principal d'assurer aux habitants de la ville un usage paisible des espaces de jour comme de nuit et de prévenir la victimisation par la prévention et la médiation sociale.

Son action sur le terrain permet d'alimenter le diagnostic de territoire et d'affiner la connaissance des publics permettant ainsi de poser un diagnostic sur les quartiers et d'améliorer de façon continue les actions en faveur des habitants.

La Ville agit en faveur de la qualité du cadre de vie des Rouennais en s'appuyant particulièrement sur :

- La présence des Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (AFTP) développant un lien privilégié avec les citoyens et contribuant à une cohabitation apaisée dans les espaces publics et privés.
- La mobilisation de réponses individuelles ou collectives par l'animation de projets et groupes de travail opérationnels et pluridisciplinaires en matière de tranquillité publique, prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention de la délinquance des jeunes, prévention des situations liées aux problématiques de santé mentale, prévention technique (vidéo protection) et situationnelle (aménagement des espaces et du bâti).

❖ Investissement

21 caméras de vidéo protection supplémentaires ont été mises en place en 2021 sur l'ensemble du territoire (15 sont déjà installées et 6 sont en cours d'installation). Ces installations ont permis de renforcer le maillage vidéo existant avec une liaison 24h/24 et 7j/7 au Centre de Supervision Urbaine de la ville (notamment sur le secteur Saint Sever et Grammont).

Budget : 138 763€

❖ Fonctionnement

- **Rôle des 4 Agents de Prévention et de Tranquillité Publique (interventions principalement en QPV)**
 - Sur des situations définies par la hiérarchie, désamorcer les troubles et avoir un rôle de régulation et de sécurisation dans les espaces du vivre-ensemble
 - Assurer une veille sociale et réguler les conflits privés
 - Améliorer par une présence régulière de nuit : les troubles mineurs à l'ordre public

Budget : 105 000€

- **Prévention de la délinquance et coordinations de proximité**

Depuis 2019 une attention particulière a été portée à la prévention et la répression de tous comportements racistes, sexistes, xénophobes, homophobes et toute autre forme d'intolérance.

L'ensemble des publics sont concernés mais une attention plus particulière est apportée aux jeunes et aux habitants des QPV.

Au-delà de la participation de la ville et l'articulation avec les instances étatiques ou métropolitaines relevant du même champ d'action (CCOP, GLTD, CLST, GPO...), la Ville anime des groupes de travail intra-territoriaux thématiques pilotés par le maire, via le service prévention de la délinquance, dans le respect de la charte de confidentialité des échanges. En 2021 :

- 20 réunions de tranquillité publique (Hauts de Rouen et Grammont)
- 21 séances du groupe d'échanges opérationnels sur les violences intra familiales (Hauts de Rouen)
- 10 séances du groupe d'échanges opérationnels « santé mentale et logement » (Hauts de Rouen)

Par ailleurs la Ville a poursuivi la réalisation de projets de prévention primaire, secondaire et tertiaire impliquant les publics cibles de la STSPD :

- Le rapprochement « police/jeunes » par la mise en œuvre d'un stage de découverte de l'institution policière pour 12 collégiens de la ZSP
- La prévention des violences faites aux femmes : renforcement de la sensibilisation, du repérage et de la coordination des acteurs en matière de violences faites aux femmes par l'animation d'un groupe opérationnel d'échanges mensuel sur les Hauts-de-Rouen et l'accompagnement dans un logement dédié à l'accueil des victimes de violences intrafamiliales.
- La parentalité non violente et la prévention des dérives adolescentes par l'animation d'un groupe prévention-information « parentalité » sur les Hauts-de-Rouen autour des questions liées aux risques à l'adolescence (sexualité, violences, radicalisation, usages de drogues...).
- La sécurisation technique de l'espace public via l'extension sur l'ensemble du territoire du parc de vidéo-protection mais également par la coordination opérationnelle en matière de prévention situationnelle dans les espaces privés et publics marqués par les regroupements.
- La régulation de la vie nocturne dans le cadre d'une charte de la vie nocturne et de formations à destination des BDE pour permettre un équilibre qui est d'agir sur le milieu nocturne (et sur les troubles à la tranquillité qu'il peut produire) sans nuire à l'animation nocturne de la ville.

Budget : 4 500€ dédiés aux QPV

5. Vie associative

Le développement de la vie associative est au cœur des préoccupations de la Ville de Rouen, les associations ayant un rôle essentiel en matière de cohésion sociale. La Ville de Rouen accompagne les associations par le biais de subventions de fonctionnement ou sur projets.

Dans les quartiers prioritaires, la Mission Politique de la Ville soutient et accompagne les porteurs de projets associatifs intervenant sur les enjeux du Contrat de Ville afin d'assurer la cohérence et à la pertinence de l'offre de services et d'activités développée sur les territoires prioritaires en réponse aux besoins des habitants.

❖ Investissement

En 2021, la Ville de Rouen a engagé plusieurs opérations de travaux sur les locaux mis à disposition aux associations pour un total de **5 153 €**

❖ Fonctionnement

La Ville de Rouen soutient la vie associative à travers l'octroi de **subventions (sur projet ou en fonctionnement)** à hauteur de **1 801 890 €** ou le paiement de prestations pour **1 983 205 €**, auprès des associations situées en quartiers prioritaires ou agissant en faveur des quartiers prioritaires, dont les champs d'intervention sont les suivants :

- Education - réussite éducative – parentalité
- Formation - accès à l'emploi – insertion socioprofessionnelle
- Accès aux droits
- Insertion sociale
- Accès aux loisirs, aux sports, et à la culture
- Promotion de la santé
- Attractivité du territoire et développement durable
- Citoyenneté et démocratie participative
- Prévention de la délinquance
- Animations de quartiers et manifestations publiques (fêtes de quartiers, portes ouvertes, forum associatif...)

Aussi, une attention particulière est portée vers certains quartiers de la ville cumulant également des difficultés socio-économiques semblables à celles des quartiers prioritaires, à savoir les quartiers Centre-ville Rive gauche et Saint Clément – Jardin des plantes (Cf. Analyse des besoins sociaux réalisée par la Ville de Rouen en 2018.)

Dans le cadre du Contrat de Ville, **260 000 €** de subventions ont été octroyées par la Ville de Rouen aux associations, contre 197 125 € en 2021. Augmentation expliquée par le fait que les projets émanant des services de la Ville peuvent dorénavant solliciter les fonds contrat de ville que sur la part attribuée par l'état.

Aussi, des locaux de la Ville sont mis à disposition des associations sur les Hauts de Rouen et Grammont ainsi que sur le secteur Saint-Sever. Le total valorisé de ces aides est de **1 204 522€**.

Dépense globale : 4 989 617 €

6. Développement culturel

Démocratiser l'accès à la culture est un axe de travail prioritaire pour la Ville de Rouen. L'objectif est de développer une politique culturelle qui s'adresse à tous les publics et sur tout le territoire en favorisant l'expression artistique des habitants ainsi que leur participation à la vie culturelle de la cité, avec une attention particulière aux quartiers prioritaires.

a) *L'éducation artistique et culturelle*

Essentiellement mise en œuvre à travers le CTEJ (contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse) depuis septembre 2018, la Ville développe et soutient plusieurs projets qui se déploient sur les différents temps de vie de l'enfant et de l'adolescent, comme autant de portes d'entrée vers la culture et dans une logique de parcours.

Ces dispositifs viennent compléter un maillage de propositions portées par des structures associatives avec le soutien de la Ville (MJC, Maisons de quartier, etc.) ou municipales (centre socioculturel André Malraux, etc.).

- **Temps scolaire et périscolaire**

- **Les actions éducatives art et culture**

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, DSDEN 76, Rectorat de Rouen et DRAC Normandie), pluridisciplinaire et proposant des actions allant de la sensibilisation au projet plus développé.

Les publics touchés sont les enfants rouennais de la crèche jusqu'à la 6^{ème}, avec une attention particulière pour les élèves des quartiers prioritaires.

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle sont mobilisés : des rencontres avec des œuvres ; des temps de pratique ; des connaissances.

En 2020/2021 :

- 2809 enfants ont participé (de la crèche à la 6ème)
- 43,6 % des classes REP ont bénéficié d'un projet dans le cadre des parcours éducatifs art et culture
- 2 jumelages-résidences d'artiste, une résidence triennale de territoire et 2 résidences en crèche, à chaque fois en quartier prioritaire.

Budget : 33 150 €

- **Musique à l'école**

Il s'agit d'un dispositif partenarial (Ville de Rouen, Ecole de musique de Rouen et DSDEN 76) permettant la pratique du chant choral depuis la grande section jusqu'au CM2 dans toutes les écoles du Réseau d'Education Prioritaire ainsi que dans le groupe scolaire Cavelier de la Salle.

En 2020/2021 :

- 1631 élèves concernés
- 33 heures hebdomadaires d'intervention auprès des élèves par an

Budget : 70 000€

- **L'École harmonique**

Il s'agit d'un projet d'éducation musicale initié et porté par le Poème Harmonique depuis septembre 2014 à l'école élémentaire Debussy (REP) et labellisé Démon en 2019. Les interventions musicales se déroulent sur l'ensemble de l'année scolaire, à cheval sur les temps scolaire et périscolaire.

Le projet concerne tous les élèves de CP et CE1. A partir du CE2, la participation des enfants se fait sur volontariat et sur le temps périscolaire du soir. Chaque enfant bénéficie de 2h15 à 3h45 de formation musicale hebdomadaire.

En 2020/2021 :

- 164 élèves (62 CP et 63 CE1 sur temps scolaire et 39 volontaires à partir du CE2 sur temps périscolaire)
- Entre 50h et 163,5h d'enseignement dans l'année scolaire par enfant

Budget : 37 837€

- **Classe à Horaires Aménagés Musiques actuelles au collège G. Braque (Hauts de Rouen)**

Créée en 2011, il s'agit de la 1ère CHAM musiques actuelles implantée dans un quartier prioritaire. Le collège Braque est classé en REP+, appellation réservée à une centaine de collèges en France selon des critères de CSP défavorisées. L'idée d'implanter une CHAM au collège G. Braque s'appuyait sur

l'existence du dispositif « Musique à l'école » et sur la volonté de proposer un prolongement aux enfants qui entraînent en 6^{ème}. D'abord uniquement vocale, la CHAM s'est orientée progressivement vers la pratique instrumentale, en lien avec l'école de musique Le Kalif, pour en faire une spécificité aujourd'hui.

À noter : depuis la rentrée 2017, quelques anciens élèves de la CHAM ont intégré une 2nde option TMD (technique musique ou danse) au lycée Jeanne d'Arc.

En 2020/2021 :

- 42 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- 5 heures d'éducation musicale par semaine
- 7 professeurs mobilisés (professeur de musique du collège, 2 professeurs d'atelier et 4 professeurs d'instrument.)

Budget : 12 000 € TTC (sur un budget de 38 000 €)

- **Parcours théâtre au collège Boieldieu (Hauts de Rouen)**

Depuis 2017/2018, un cours de théâtre hebdomadaire a été mis en place par le Conservatoire pour les collégiens de Boieldieu.

Budget : 5 000 € TTC

• **Temps extrascolaire : « Tes vacances à Rouen »**

« Tes vacances à Rouen » est un dispositif de découverte des pratiques artistiques et culturelles durant les vacances scolaires. Le public ciblé est en priorité le public adolescent, et en particulier les adolescents issus des quartiers prioritaires.

Budget : 26 400 € TTC

Dépense totale éducation artistique et culturelle : 184 387 €

b) Les résidences artistiques de territoire

Dans le cadre de sa politique culturelle dont les deux grands enjeux sont le soutien aux artistes et l'accompagnement des publics de proximité, la Ville de Rouen souhaite développer dans l'ensemble de ses quartiers des résidences artistiques de territoire. Les objectifs de ces résidences-mission sont de mettre en relation un territoire donné et une démarche artistique, de faire œuvre commune, chacun·e apportant ses compétences et des éléments de sa propre culture, dans une volonté affirmée de partage et de réciprocité.

En 2021, plusieurs résidences-missions ont été mises en œuvre dans les quartiers prioritaires : 2 à Grammont avec la Youle compagnie et les Gros Ours et 4 sur les Hauts de Rouen avec l'artiste Savati, la compagnie Zameliboum, l'Orchestre d'Harmonie et la compagnie El Nucleo.

Dépense totale : 30 000 €

c) Le spectacle vivant

Le projet de L'étincelle, regroupant les salles de Théâtre de la Ville de Rouen s'organise autour de trois grands axes : la diffusion, le soutien à la création et l'action artistique. Un travail de proximité avec les habitants des Hauts de Rouen est mené tout au long de l'année autour de la **salle Louis Jouvet** afin de promouvoir l'accès à la culture pour tous.

Le travail se décline autour de trois axes :

- Les **projets participatifs** impliquant les habitants (pratiques artistiques et restitution)
- Un **café des cultures** hebdomadaire et tout au long de l'année (médiation culturelle et sociale, rencontre avec des équipes artistiques, sorties culturelles)
- Une **politique tarifaire spécifique** avec un tarif solidaire pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, revenu minimum vieillesse, AAH). Ce tarif est étendu aux acteurs municipaux, socioculturels et associatifs du territoire dans le cadre de convention de partenariat.

En 2021, la saison a été fortement impactée compte tenu de la situation sanitaire : 1077 places ont été comptabilisées au sein de la salle Louis Jouvet, sur les 4 688 entrées comptabilisées au sein de L'étincelle, Théâtre(s) de la Ville de Rouen qui comprend différents lieux de diffusion dont la salle Louis Jouvet, la Chapelle Saint-Louis, le Conservatoire et la Chapelle Corneille.

13 spectacles ont été programmés, une scène ouverte humour ainsi que 2 projets participatifs.

Budget diffusion : 62 433€

- **Les projets participatifs en 2021**

Le projet artistique et culturel participatif est un projet singulier ; il consiste à impulser une dynamique de territoire et permet de réduire l'exclusion et les inégalités liées à l'art et à la culture.

Le projet participatif ne se confond nullement avec un projet de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre.

Le projet artistique et culturel participatif proposé est réalisé prioritairement en direction de la population des Hauts de Rouen et tous les champs artistiques sont convocables pour participer d'un projet singulier à l'image du quartier et de ses habitants.

4 projets participatifs se sont déroulés en 2021 :

Bien ou bien ? Projet artistique en danse et fitness, travail sur le bien-être et l'estime de soi, pour et avec la jeunesse des Hauts de Rouen, encadré par Aminata Dia, Cault Nzelo et Brice Ipoli – compagnie S2H, de janvier à juin 2021.

Groupe des 8 à 12 ans : 12 inscrits

Groupe des 13 à 18 ans : 8 inscrits mais 6 sont allés jusqu'à la restitution.

AfroXutoire Projet en danse afro pour et avec la jeunesse des Hauts de Rouen, encadré Aminata Dia, compagnie S2H, de septembre à décembre 2021.

Ce projet est né suite à la demande des jeunes des Hauts de Rouen.

Fort de son succès, une plus grande action sera reconduite pour la future saison.

Groupe de 10 à 18 ans : 24 participantes dont 20 sont allés au bout de la restitution et 29 participants pour le stage Tes Vacances à Rouen.

Avatars Projet pluridisciplinaire porté par la Cie le ChatFoin et le réseau Espace avec des amateurs à partir de 16 ans.

Plusieurs week-ends de pratiques artistiques variées sont proposés aux amateurs de plus de 16 ans afin de découvrir différentes disciplines du spectacle vivant et différents univers artistiques. Ce projet donnera lieu à une création collective mêlant amateurs et professionnels en 2023/2024.

Kénékan Projet de création collective en danse, chants, musique d'Europe et d'Afrique de l'Ouest avec les habitants des Hauts de Rouen et Hannah Wood et Gaoussou Koné de la compagnie DonKaDi et Philippe Gibaux de Galaor.

Ce projet de danse, chorale et musique dans les écoles Les Sapins maternelle et élémentaire, Maupassant et Messier, situées dans le quartier des Sapins.

Soit : 24 heures d'ateliers, 36 heures au total.

84 présences comptabilisées (enfants, parents, enseignants, directrices d'établissement).

Ces ateliers visaient à renforcer les liens entre les habitants et les institutions (éducation nationale et mairie de Rouen), de favoriser les liens parents/enfants autour d'une discipline artistique.

Budget projets participatifs : 16 311€

- **Le Café des Cultures**

Ce temps de médiation culturelle avec les habitants du quartier a été annulé entre janvier et juillet 2021, seulement un café en jauge limité s'est tenu le 25 juin pour maintenir le lien avec la population. Un suivi téléphonique a été mis en œuvre durant cette période.

Entre septembre et décembre 2021, 14 cafés se sont tenus, comptabilisant 137 entrées.

- **Sensibilisation au spectacle vivant**

Ces éléments comptabilisent les actions ayant réellement eu lieu en dépit de la situation sanitaire :

En direction des publics scolaires :

- Des interventions autour d'un mini-concert de la Cie Les Gros Ours

→ 90 enfants en crèches et école.

Le théâtre a opéré un redéploiement en raison du Covid : les représentations initialement prévues en salle de spectacle ont été proposées en milieu scolaire et petite enfance.

- Un parcours théâtre avec la Cie Le Chat Foin de 36h d'interventions (CRED) à destination de 3 classes de 6e du collège Boieldieu

→ 75 élèves de 6e du collège Boieldieu

Le projet a finalement été financé dans le cadre de la cité éducative, groupe Théâtre.

- 29h d'interventions dont 6h de pratique en atelier auprès des élèves de 1^{ère} et de Terminale en option Danse du lycée Flaubert de Rouen

→ 20 participants

A destination des publics individuels :

- Stage à destination des adolescents, dans le cadre de Tes vacances à Rouen, pendant les vacances de de la Toussaint

→ stage de fitness et danse hip hop de 15h avec Aminata Dia et Brice Ipoli: 29 participants

- Des ateliers de pratique de danse tout public autour de la programmation danse

→ 9h de pratique pour 22 participants au total.

- Un café-concert de Claire Roignant sur le thème des violences faites aux femmes proposé pendant le Café des Cultures dans le cadre du festival Chants d'Elles

→ 25 participants

Budget action culturelle : 3 460€

- **Accompagnement de la création régionale et de l'émergence**

- 35 résidences de travail en 2022 dont 11 compagnies ont été accueillies à la salle Louis Juvet pour des résidences de travail en 2021, soit 58 jours de mise à disposition de la salle.
- 201 jours d'accueil en résidence dont 58 jours à la salle Louis Juvet.
- 121 jours d'hébergement (mise à disposition de l'appartement de la salle Louis Juvet)

Budget : 6 382€ (masse salariale pour l'accueil des résidences en 2021).

- **Poste de la chargée des projets de territoire et des relations avec les publics**

Une personne à temps plein basée à la salle Louis Juvet, chargée de coordonner les différents projets précédemment cités.

Budget: 34 978 €

Dépense totale au titre du spectacle vivant : 123 566 €

d) La lecture publique

- **Investissement**

En 2021, les dépenses d'investissement ont porté sur l'achat de mobilier, le développement de collections de documents adaptés et surtout des travaux à la bibliothèque Saint-Sever et à la bibliothèque du Châtelet où un important vide-sanitaire a été comblé :

Dépense globale d'investissement : 243 402 €

- **Fonctionnement**

Le projet :

Le plan de lecture publique adopté en juin 2019 s'articule autour de deux axes majeurs :

- favoriser l'inclusion sociale et territoriale des publics, en particulier les plus éloignés des bibliothèques,
- promouvoir l'éducation culturelle, la pratique artistique.

Dans la continuité de ce plan et dans un contexte de renouvellement de l'équipe municipale et de la direction des bibliothèques, un PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif et social) a été élaboré et adopté en juin 2021 afin de décliner, préciser et compléter le plan général.

4 objectifs sont identifiés :

- favoriser l'**accessibilité des bibliothèques** : plus large ouverture, maillage sur le territoire, inclusion des personnes en situation de handicap : signalétique, communication
- rendre plus **visibles et attractives** les bibliothèques
- conforter la qualité de l'accueil
- affirmer les bibliothèques dans leur rôle de **lieux ressources** pour la construction de la personnalité, de la citoyenneté et dans leur rôle d'espaces de participation à la vie culturelle.

Moyens et données d'activité :

4 bibliothèques sont implantées dans les quartiers prioritaires :

- Châtelet sur les Hauts de Rouen : 793 m², 68 places assises, 29 000 documents, 5 ETP, 838 inscrits, 20 500 entrées, 39 100 prêts ;

- Grand'Mare sur les Hauts de Rouen : 390 m², 50 places assises, 27 000 documents, 4 ETP, 934 inscrits, 18 000 entrées, 64 666 prêts ;
- Saint-Sever dans le centre commercial : 1 400m², 71 places assises, 57 000 documents, 9,8 ETP, 2 107 inscrits, 45 000 entrées, 100 796 prêt ;
- Simone-de-Beauvoir dans le quartier Grammont : 1 262 m², 92 places assises, 40 500 documents, 7,3 ETP, 1 767 inscrits, 34 000 entrées, 123 737 prêts ;

Après une chute brutale de la fréquentation en 2020, le nombre de visites a augmenté de 20 % en 2021 et le nombre d'inscrits de 29 %. L'application du pass sanitaire, à partir d'août pour les adultes et d'octobre pour 12-17 ans, a très vraisemblablement freiné cette reprise de la fréquentation des bibliothèques comme l'a montré l'enquête nationale du ministère de la Culture sur les effets de la crise sanitaire sur l'activité des bibliothèques.

L'enquête réalisée en janvier 2020 auprès de 933 usagers fait apparaître un haut niveau de satisfaction globale, de 8,8/10 à 9,2/10 dans ces 4 bibliothèques, égal ou supérieur à la moyenne du réseau des 7 bibliothèques.

Collections et actions culturelles/de médiation :

Les 4 bibliothèques proposent des collections documentaires multi supports (livres, revues, CD, DVD, ...). En 2021, **deux collections récentes** ont été développées dans chaque bibliothèque : des **livres pour les enfants dys- et des livres FALC** (faciles à lire et à comprendre) pour les personnes qui ont des difficultés de lecture.

Les bibliothèques proposent également de nombreux événements tout au long de l'année destinés à l'ensemble des publics, des tout-petits aux aînés (spectacles, projections de films, ateliers, séance d'heure du conte, rendez-vous autour du jeu, ateliers philosophie...) et mènent de nombreuses actions de médiation dans et hors-les-murs (accueils de classes, interventions en crèches, PMI ou foyers de personnes âgées et en situation de handicap, au CHU de Rouen et à la maison d'arrêt).

En juillet 2021, le service s'est doté d'une bibliothèque nomade : la bibliambule. Engin au croisement du vélo, de la bibliothèque de rue et d'une aire de détente sur hamac, la bibliambule a permis d'installer un espace de lecture nomade aux cœurs des différents quartiers de la ville. Ainsi, c'est 89 heures d'animation qui ont été proposées en 2021 et 1371 personnes ont été touchées.

Les bibliothèques :

La bibliothèque du Châtelet mène des projets ayant pour objectif l'inclusion sociale et numérique, notamment SOS paperasse : un rendez-vous bimensuel proposé par l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs, les bénévoles et les bibliothécaires du Châtelet destiné à l'accueil et à l'aide de personnes en difficulté administrative et numérique dans un cadre convivial et décontracté. Depuis 2018, une salle modulable dédiée à l'initiation à l'informatique et à la création assistée par ordinateur a été ouverte à la bibliothèque du Châtelet. Baptisée le Chamalab et labellisée par le Ministère de la Culture dans le cadre du projet BNR (Bibliothèques Numériques de Référence), cette salle met à disposition des usagers et des associations 8 ordinateurs ainsi que des mini PC Raspberry Pi, une imprimante 3D, une découpeuse vinyle et une machine à coudre multifonction. Des ateliers d'initiation y sont menés par la bibliothèque et des associations du quartier l'utilisent pour leurs actions d'insertion et d'apprentissage du français. Par ailleurs, la bibliothèque du Châtelet propose une collection composée de 654 jeux vidéo et de 32 consoles de salon ou portables à emprunter.

En 2021, La bibliothèque a participé à l'opération « école ouverte » en proposant des lectures d'histoires aux enfants. Elle continue à proposer des ateliers philo un mercredi par mois à destination des enfants.

La bibliothèque de la Grand'Mare prête depuis janvier 2018 d'originales collections d'objets : des ustensiles de cuisine ainsi que 18 packs musicaux, composé d'un instrument de musique (clavier, guitare, ukulélé, djembé...) et des accessoires nécessaires pour pratiquer de manière confortable (méthode d'apprentissage, casque ampli, médiateur, accordeur...).

Depuis septembre 2019, la bibliothèque de la Grand'Mare propose également le prêt de jeux de société. Le jeu participe pleinement de l'accompagnement à la parentalité, le soutien à la réussite scolaire (compétences langagières, mathématiques, attention, mémorisation, anticipation et stratégie...), l'apprentissage des règles, la cohésion sociale.

En 2021, des ateliers de conversation en langue française pour adultes ont été mis en place. Un nouveau partenariat a été créé avec l'association Bien Vivre et Vieillir à la Grand'Mare (BVGM), et une heure du conte a ainsi été proposée dans le jardin partagé de la nouvelle résidence intergénérationnelle Les Quatre Saisons. Un nouveau partenariat est né également avec Happy Culture Citadine-Interm'Aides emploi autour d'un atelier apiculture à la bibliothèque et d'une visite des ruches du quartier.

Comme le reste des bibliothèques du réseau, **la bibliothèque Simone-de-Beauvoir** offre un accès wifi gratuit au 2ème étage ainsi qu'au rez-de-chaussée du Pôle culturel.

Au total, 10 postes internet multiservices sont en accès libre dont 2 au rez-de-chaussée. Deux postes de consultation du catalogue, 1 poste avec des ressources pour les enfants ainsi qu'une imprimante scanner viennent compléter l'équipement informatique. Les opérations de prêt ou retour se font sur 2 automates ainsi que dans une boîte de retour à disposition des usagers au rez-de-chaussée (avec elle aussi une amplitude horaire d'accès de 20 h). Dans le cadre du plan BNR, la bibliothèque dispose d'un piano numérique.

Après des années d'animations autour du jeu de société, la bibliothèque a ouvert mi-décembre 2019, un service de prêt de ce nouveau support. Ce nouveau type de prêt est largement plébiscité par les usagers. De nombreuses actions de proximité sont engagées pour travailler avec les partenaires locaux (centre socioculturel Simone-Veil, associations, Centre Médico-Social...).

En 2021, la bibliothèque Simone de Beauvoir a répondu à l'appel d'un partenariat avec les classes de 4ème du collège de secteur Camille Claudel, afin de mettre en place plusieurs séances d'Education aux médias et à l'information. Ces séances sont composées de débats autour des médias, des réseaux sociaux, du rôle des journalistes, de la vérification des sources. Des séances de montage vidéos sont également proposées, grâce à une table Mash Up, achetée dans le cadre des subventions BNR (bibliothèque Numérique de Référence). Une bibliothécaire jeunesse a également entrepris en 2021 de participer le mercredi, une fois par mois, aux « mercredis des tout-petits », au centre socio-culturel Simone Veil. Elle y lit une sélection d'albums de la bibliothèque. Fin 2021, un groupe d'habitants du quartier Grammont a pu venir au Festival du Livre de Jeunesse de Rouen, accompagné par les bibliothécaires, de membres de l'association Mille et Une Saveurs et de collègues du centre socio-culturel Simone Veil. Ils ont pu bénéficier d'un transport en car, ainsi que d'un spectacle en arrivant sur les lieux.

La bibliothèque Saint-Sever depuis 2019 dispose d'un studio de musique, afin de favoriser la pratique musicale amateur : le Musiclab.

En 2021, un musicien professionnel est intervenu régulièrement auprès du public dans le Musiclab. Une fiche-aide avec mots anglais et pictogrammes a été créée pour mieux accueillir le public anglophone. Saint-Sever a accueilli une « bibliothèque vivante ». Ce concept qui vient des bibliothèques nordiques consiste à proposer aux usagers « d'emprunter des livres vivants », c'est-à-dire de vraies personnes qui sont là pour raconter leur expérience de vie et leur histoire au cours de

petits rendez-vous conviviaux (2-3 personnes pas plus) et informels. Une fois le « livre » lu, l'utilisateur le restitue et peut en découvrir un autre. L'idée est de partager une expérience humaine, singulière et de se confronter à ses propres clichés et ainsi de les déconstruire.

Une collecte solidaire de produits hygiéniques féminins a été mise en place et la bibliothèque a reçu le prix des « Chouettes toilettes » décerné par l'Association des Bibliothécaires Français pour ses toilettes « accueillantes et solidaires ».

Dépenses de fonctionnement 2021 :

	CHATELET	GRAND'MARE	SIMONE-DE-BEAUVOIR
Masse salariale	171 283 €	193 813 €	327 338 €
Acquisitions	22 144 €	25 770 €	38 839 €
Périodiques	4 315 €	4 273 €	5 563 €
Fluides	12 002 €	6 044 €	2 815 €
Total	209 744 €	229 900 €	374 555 €

Dépenses totales en fonctionnement des bibliothèques : 814 199 €

e) *Le Centre socio-culturel André Malraux*

Cette structure implantée au cœur du quartier de la Grand'Mare est un lieu ressource essentiel pour les habitants de ce quartier. Il offre de nombreuses activités de proximité soit par l'accueil de près d'une vingtaine d'associations qui y développent leurs activités (théâtre, gymnastique, danse, chant, musique, etc.), soit par des activités municipales proposant des tarifs adaptés (peinture, céramique, couture, sculpture, textiles, activités physiques, etc.).

L'équipe s'investit également dans la médiation culturelle afin de faire découvrir aux habitants et particulièrement aux plus jeunes (en lien avec les différents établissements scolaires du quartier) les manifestations culturelles proposées au sein du Centre, notamment les actions proposées en lien avec des résidences d'artistes. Des actions de développement culturel à destination des habitants sont également proposées.

Enfin de nombreux spectacles et manifestations à caractère culturel permettent de favoriser l'accès à la culture des publics les plus éloignés.

L'année 2021 a été une année très particulière pour le centre André-Malraux, qui a connu une mutation majeure de son histoire avec un rattachement à la direction de la culture en avril 2021. Cette nouvelle organisation ne modifie pas en profondeur les orientations et activités, mais clarifie ses missions de « lieu ressource » pour le territoire des Hauts de Rouen et ses acteurs, dans le domaine culturel. Le projet a été voté en Conseil Municipal le 7 octobre 2021 et est consultable en ligne.

<https://www.calameo.com/books/006770196f1109e968363?authid=q1l88rmhVqUC>

Postes budgétaires	remarques	
Activités artistiques régulières	Matériel des ateliers municipaux	peu de dépenses en matériel du fait de la fermeture des ateliers municipaux (covid)
	Maintenance	

Actions culturelles au long cours hors des résidences de territoire	Malraux Comedy Club	Les activités financées par la cité éducative sont vouées à un passage en droit commun pour le pérenne)
	Studios de musique	
	Démarrage Ludothèque	
	Coût total 12000 €	
Activités vacances	Eté : 9 résidences artistiques, 1 kontest de skate, 2 stages d'arts plastiques, 1 expo, 1 location de sono	Bilan 2021 très positif, tous les ateliers ont été remplis, forte fréquentation tout l'été sur les ateliers enfants. Forte demande pour les ateliers adultes et les vacances scolaires
	Tes vacances à Rouen Cout total : 13 300 €	
Événementiel ponctuel	Noel	Programmation d'un spectacle de la Compagnie Acid Kostik (sa majesté le peuple) et organisation d'ateliers participatifs pour préparer la scénographie et la déambulation théâtralisée avant le spectacle
Résidences de territoire	Musiques à Ouïr et Chœur de cité	

L'activité du centre a été très impactée par la crise sanitaire (confinements, pass sanitaire, jauges réduites...)

Environ 40 événements (concerts, spectacle, exposition, festival...) ont accueilli plus de 4000 personnes au centre André-Malraux. La diversité des partenaires du centre (association, métropole, services de la ville, partenaires culturels...) révèle une programmation éclectique et répondant à des besoins locaux.

La programmation d'été a été particulièrement dense, avec un choix de proposer des stages d'une semaine (2h/j en général), sous forme de résidence artistique de compagnie (matinée consacrée à la création, après-midi consacrée aux ateliers d'actions culturelle, et restitution en fin de semaine). La fréquentation a été très bonne sur l'ensemble des activités proposées.

En revanche, les ateliers municipaux (arts plastiques, couture, gymnastique...) ont fortement pâti de la crise sanitaire, avec une baisse de 15% du nombre d'inscrits depuis 2019.

Budget de fonctionnement = 279 000 €

Dépenses total pour la Culture : 1 431 152€

7. Politique sportive

La ville de Rouen, à travers la Direction De La Vie Sportive, a voulu proposer une politique sportive ambitieuse sur tout le territoire. C'est dans cette dynamique, comme dans tous les quartiers, que les

territoires politiques de la ville, participent à travers le sport à la cohésion sociale, à l'éducation à la santé et à l'attractivité.

❖ Investissement

En termes d'investissement sur les équipements des quartiers politique de la ville ou situés à proximité, la ville de Rouen a réalisé en 2021 plusieurs opérations de travaux dans les installations sportives.

Dépense globale investissement : 60 000€

❖ Fonctionnement

a) Associations

En 2021, la direction de la vie sportive a accompagné et soutenu financièrement les associations proposant une offre de pratique sportive dans les quartiers politique de la ville :

Subventions aux associations 298 500 €

Des interventions sur le temps scolaire ont ainsi pu être réalisées dans 7 écoles et dans les piscines (EPS primaire) pour un coût de :

- 32 créneaux avec 42 classes soit 10 800 € (valorisation encadrement) + 2 997.60 € (valorisation équipements) = 13 797.6 €
- Les ETAPS et les clubs sportifs sont intervenus sur le temps scolaire dans 7 écoles avec 42 classes des quartiers prioritaires pour un coût global de : 6 300 € (valorisation coordination et encadrement) + 4 000 € (valorisation équipement) = 24 097€

Montant de la valorisation des mises à disposition d'équipements sportifs et de soutien en coordination : 24 097€

b) Actions spécifiques

Une attention particulière a été portée pour soutenir de développement de la pratique sportive féminine avec des propositions d'activités physiques encadrées pour un coût de 6 000€ (HDR Subventions et équipement) + 2 000€ (Grammont) = 8 000€.

Budget : 8 000 € (valorisation, subvention et équipement sportifs)

Dépense globale Vie sportive : 390 597€

B. Cohésion sociale

Cette seconde partie de la déclinaison des efforts conjugués du Contrat de Ville et de l'action des services communaux en direction des Quartiers prioritaires, est abordée sous le prisme de la cohésion sociale. Ici entendue comme l'offre d'accompagnement tout au long de la vie, qu'il soit par le cadre éducatif, que dans le cadre de l'action sociale en direction des habitants.

1. Enfance et réussite éducative

a) *Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.)*

La Ville a souhaité réaffirmer son ambition éducative par le biais de la mise en place d'un nouveau Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T.) pour les trois prochaines années. Ce P.E.D.T. fixe les grandes orientations en matière éducative et a donné lieu à la signature le 7 octobre 2019 d'une convention matérialisant la coordination et la mise en cohérence des réponses éducatives de l'ensemble des acteurs intervenant sur les différents temps de l'enfant.

Le P.E.D.T. 2019-2022 intègre donc une nouvelle organisation sur 4 jours avec le mercredi libéré dès la rentrée 2019 à titre dérogatoire, dans un souci de cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R .551-13 du Code de l'Education. Il s'engage à respecter la charte qualité selon les quatre axes définis dans le cadre du Plan Mercredi : l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements, l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants, l'ancrage du projet dans le territoire et la qualité des activités.

Avec ce troisième P.E.D.T. la ville souhaite aller au-delà de la nécessaire organisation de la coordination entre temps scolaire et temps périscolaire en élargissant la réflexion aux différents temps de l'enfant, en intégrant la petite enfance et les temps de vacances.

Les différentes directions impliquées dans la construction de l'offre éducative, ainsi que les partenaires extérieurs sont associés et sollicités tant dans la réflexion que dans la phase opérationnelle, tout en ayant la volonté de s'inscrire davantage dans le contexte (un diagnostic large suivi de la définition d'enjeux, grandes orientations et engagements de la Ville, etc.). A ce titre, le P.E.D.T. poursuit la logique initiée qui vise à proposer des réponses éducatives adaptées aux diagnostics partagés, en adéquation avec les ressources mobilisables d'un territoire en adaptant nos réponses aux besoins des enfants.

Enfin, dans la méthode, le P.E.D.T. se décline autour de huit grands axes (valeurs éducatives et professionnalisation, accès aux loisirs, citoyenneté, développement durable, lutte contre les discriminations, parentalité, réduction des inégalités, continuité éducative et cohérence des temps) et 59 actions répondant aux objectifs fixés, qui ont été co-construites dans l'optique de faire vivre le projet tout au long des trois prochaines années, dans l'intérêt des enfants.

Dépense de fonctionnement : 60 000€ (masse salariale)

b) *Petite enfance*

Le projet politique 2014-2020 en faveur de la petite enfance s'est fixé comme objectifs de :

- Permettre à chaque famille de concilier vie familiale et vie professionnelle

- Lutter contre la précarité en apportant une attention particulière aux familles les plus vulnérables : familles monoparentales, familles vivant sous le seuil de pauvreté, en cours de régularisation ;

- Etre exemplaire en matière d'égalité dans les domaines suivants : parité fille/garçon, modèles familiaux, origine sociale et culturelle, situations de handicap, en généralisant le principe d'équité de traitement entre toutes les familles ;

- S'engager sur la transparence du travail effectué : dans les critères d'attribution des places, dans le fonctionnement du service petite enfance et des établissements d'accueil des jeunes enfants.

Ces objectifs ont été complétés en 2020 par la nouvelle équipe municipale sur le développement d'un axe fort d'accompagnement à la parentalité, d'un projet de végétalisation des cours des crèches et d'éveil à la nature.

Les établissements d'accueil de la petite enfance municipaux situés sur les quartiers Politique de la Ville sont :

- Quartier des Hauts de Rouen :

- Rose des Vents : multi accueil* de 60 places
- Graine de Vanille : multi accueil de 20 places
- Ile aux Trésors : multi accueil de 35 places
- Les Explorateurs : halte-garderie de 12 places

- Quartier de Grammont (limite de quartier)

- Terre des Enfants : multi accueil de 35 places
- (* = accueil sur des places de crèche et de halte-garderie)

❖ **Investissement**

Graine de Vanille	Investissement matériel et mobilier 2021 :	3 299€
Ile aux Trésors	Investissement matériel et mobilier 2021 :	14 368€
Les Explorateurs	Investissement matériel et mobilier 2021 :	404€
Rose des Vents	Investissement matériel et mobilier 2021 :	0 €
Terre des Enfants	Investissement matériel et mobilier 2021 :	0 €

❖ **Fonctionnement**

Budget de fonctionnement 2021	Ile aux Trésors	Rose des Vents	Graine de Vanille	Les Explorateurs	Terre des Enfants
Masse salariale	504 760€	1 025 070€	269 778€	168 799€	535 298€
Achats	396 29€	57 309€	21 678€	11 731€	34 229€

Divers services extérieurs	7 830€	14 265€	4 290€	1 628€	8 479€
Dotation aux amortissements	1 345€	12 247€	193€	214€	2 111€
Total	553 565€	1 108 893€	295 941€	182 373€	580 118€

Dépense en fonctionnement : 2 720 892€

- **Le programme Parler Bambin :**

Le projet Parler Bambin prend tout sa place dans le projet politique petite enfance, qui priorise la lutte contre les inégalités sociales et l'accompagnement à la parentalité.

Depuis 2017 et porté dans sa mise en œuvre opérationnelle par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, le programme national Parler Bambin vise à développer les capacités langagières des enfants de la naissance à 36 mois. Il est couplé à une recherche-action, mise en place pour en mesurer les effets. 96 crèches sont impliquées au niveau national, et doit concerner 3 000 enfants et 1 500 professionnels.

La Ville de Rouen mobilise 4 crèches municipales dans ce projet, dont 3 situées dans des quartiers Politique de la Ville : Terre des Enfants (quartier Grammont), Rose des Vents (quartier des Hauts de Rouen), Etoile du Sud (quartier Saint Julien) et Ile aux Trésors (quartier des Hauts de Rouen).

La mise en œuvre de ce projet comporte 3 composantes :

- le renforcement du langage au quotidien des enfants en favorisant les conversations individuelles lors d'activités.
- la mise en place d'ateliers langage à destination des enfants ayant acquis peu de mots de vocabulaire à l'âge de 22 mois. Ces temps privilégiés d'échanges avec les professionnels en petits groupes de 2 ou 3 enfants, d'une durée d'une vingtaine de minutes, à raison de 2 ou 3 fois par semaine, favorisent l'expression orale des enfants.
- L'accord et la coopération des familles, grâce aux échanges entre professionnels et parents autour des acquisitions de l'enfant, au partage d'outils et de savoir-faire. Les parents sont encouragés dans leur rôle éducatif, et cette collaboration permet de créer un environnement éducatif favorable aux apprentissages et à l'épanouissement.

Formés au travers de 6 modules répartis sur une période de 4 mois, les professionnels de chacune des crèches poursuivent ses actions spécifiques eux-mêmes depuis 2021.

c) Ecoles

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'Etat finance des petits déjeuners pour les écoles situées dans les territoires les plus fragiles en partenariat avec les collectivités locales. Une dotation dédiée est ainsi attribuée par l'Etat à ces territoires pour encourager et soutenir l'organisation de petits déjeuners à l'école. L'objectif est de permettre aux enfants de ne

pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions. Cette mesure participe à la réduction des inégalités, dès le plus jeune âge.

Expérimenté depuis novembre 2019 l'école Messier, la Ville a souhaité poursuivre et étendre le dispositif « petits déjeuners » aux 6 autres écoles maternelles en REP+ des Hauts de Rouen à compter de la rentrée de septembre 2021.

Les petits déjeuners ont été servis les jours de la semaine entre 08h20 et 09h00 selon l'organisation et la fréquence définies conjointement par les équipes enseignantes et les équipes Ville de chaque école. 350 à 400 enfants bénéficient quotidiennement de ce dispositif.

d) La réussite éducative

Le Programme de Réussite Educative

Depuis 2005, la Ville de Rouen a décidé de se mobiliser sur le Programme de Réussite Educative institué par la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005, destinée à assurer les conditions de l'égalité des chances des enfants et des adolescents scolarisés ou habitant sur les territoires de la politique de la Ville.

Dans une logique partenariale, la Ville de Rouen en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), les services de l'Etat (Education Nationale, Direction départementale de la Cohésion Sociale, Déléguée de Préfet) et le Département de la Seine-Maritime sont chargés de mettre en œuvre ce programme à Rouen.

Le PRE a pour objectif d'accompagner dès l'école maternelle, les enfants et les adolescents présentant des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés, pour favoriser leur réussite. Il se construit autour d'un accompagnement personnalisé fondé sur la prévention et la bienveillance éducative, une posture de veille attentive aux fragilités, un accompagnement partagé avec la famille dont le but est d'éviter que les situations de fragilités ne deviennent des situations de ruptures.

La réussite éducative se construit autour de parcours individualisés. A partir d'une ou plusieurs fragilités repérées par un partenaire, une équipe pluridisciplinaire de soutien croise leurs regards sur la situation de l'enfant et élabore des réponses personnalisées aux problématiques rencontrées.

Les partenaires et les coordonnateurs PRE, une fois le diagnostic partagé, vont optimiser et mobiliser en premier les ressources locales (le droit commun). En absence ou en cas de difficulté d'accès aux ressources, le PRE permet la construction d'actions spécifiques sur mesure.

Un parcours individualisé est alors élaboré en prenant en compte le contexte global de l'enfant et s'inscrit dans une durée allant de 6 à 18 mois renouvelable. Le partenaire connaissant le mieux la famille est nommé "réfèrent" pour réaliser le suivi. Le parcours peut comporter plusieurs actions individuelles ou collectives pour répondre aux fragilités de différentes natures: éducatives, sociales, culturelles ou de santé.

Dès le repérage, la famille est libre d'adhérer puis est accompagnée à la décision, à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de son enfant. Un cadre éthique et déontologique permet de garantir la confidentialité des échanges ainsi que le respect des familles.

❖ Fonctionnement

Les instances PRE

Un comité de pilotage annuel, 3 comités techniques annuels et 3 Equipes Pluridisciplinaires de Soutien (EPS) mensuelles. (1 EPS sur le quartier Grammont, 1 EPS sur le quartier des Sapins et 1 pour les quartiers Châtelet, Lombardie et Grand-Mare)

Les partenaires opérationnels des EPS sont des personnels de l'Education Nationale, du Département, de la ville de Rouen, des associations et des personnels de santé indépendants. Elles se réunissent tous les mois selon un calendrier annuel.

Les repérants sont toujours en majorité les personnels de l'Education Nationale (74 %), et les assistants sociaux du Département 76 (15%). Les 11% autres correspondent aux agents municipaux et divers professionnels en lien avec les familles.

Les parcours individualisés de Réussite Educative

C'est 490 parcours individualisés accompagnés, dont 167 enfants et jeunes qui ont bénéficié d'une action spécifique PRE sur mesures, 323 ont été orientés vers le droit commun, vers des prestations publics ou privées et vers des actions spécifiques.

227 filles (46%) et 263 garçons (54%)

La répartition en termes de classe d'âge est la suivante :

- 58 parcours de 2/5 ans
- 303 parcours de 6/10 ans
- 127 parcours de 11/16 ans
- 2 parcours de 17 ans et +.

Le public QPV	Résidents QPV	Non-Résidents QPV	Total
Scolarisés en REP/REP+	411	53	464
Non scolarisés en REP/REP+	22	4	26
Total	433	57	490

Orientations et actions PRE 2021

Orientations vers le droit commun

Avant toute implication du PRE, les Coordonnatrices du PRE vont s'appuyer sur le réseau de partenaires pour vérifier que l'ensemble des réponses mobilisables dans le droit commun a été mis en œuvre préalablement pour l'enfant, le jeune ou sa famille.

Les dispositifs éducatifs sur le territoire de Rouen sont des outils au service du PRE, ce qui nécessite la clarification des relations entre le PRE et le droit commun de l'éducation, pour ne pas enfermer le PRE dans une logique de filière « spécialisée » et adapter l'offre de service.

Il faut également attirer l'attention sur la tentation « d'instrumentaliser » le PRE en le réduisant à une possibilité de financements complémentaires, qui ferait l'économie d'interroger l'implication du droit commun et des « dysfonctionnements » des services. Le PRE reste adossé à une approche des situations individuelles et comme un moyen de globaliser une approche de l'enfant.

Les Coordonnatrices du PRE ont, parmi leurs missions, la connaissance la plus exhaustive possible des actions existantes. Elles peuvent pour cela s'appuyer sur les services de la ville et des instances partenaires externes à la ville.

- Les services de la ville : Régie Enfance Famille 66 orientations, Jeunesse 57 orientations, le centre socioculturel Simon Veil 20 orientations, Culture 8 orientations
- Les dispositifs de l'Education Nationale : 51 orientations

- Les prestations / services des associations : Mix'Cit  19 orientations, RESF et la Pastorale des migrants 17 orientations, la Plateforme Alice 13 orientations, AREJ 8 orientations, Centre social Pernet 4 orientations, MJC Grieu 2 orientations
- Les services de sant  : CHU et CHR 16 orientations, MDPH 8 orientations, profession lib rale 6 orientations, Centre d'Accueil d'Urgence 1 orientation
- Les services du D partement 76 : 14 orientations
- Le CCAS de Rouen : 2 orientations

Orientations vers des actions sp cifiques

Une action sp cifique se d finit pour un public cible, s'opposant aux actions de droit commun destin    tous.

- L'Ecole ouverte : Ecole des Sapins 72 orientations
- Le Contrat Local d'Accompagnement   la Scolarit   l mentaire : 50 orientations
- La sophrologie-psychologie individuelle : 36 orientations
- Les hauts   l'eau : 23 orientations
- L'accueil Jeunes de MIX 'cit  : 22 orientations
- Les clubs Langage Maternel CLA : 22 orientations
- Le No l solidaire : 17 orientations
- Le vestiaire solidaire : 13 orientations
- L'urgence alimentaire : 11 orientations
- La conseill re familiale – 10 orientations
- Le Contrat Local d'Accompagnement   la Scolarit  pour coll giens : 9 orientations
- L'Atelier de remobilisation – 8 orientations
- OBE ADO – 2 orientations
- S jours d' t  JPA : 2 orientations

Orientations vers des prestations et services publiques ou priv es

Pour beaucoup de familles des quartiers prioritaires, l'acc s aux prestations et services est emp ch  par un manque ou une absence de ressource.

Services payants

- La cantine : 130 prises en charge
- L'accueil de loisirs municipal sans h bergement p riode de vacances : 113 prises en charge
- L'accueil de loisirs sans h bergement p riode les mercredis : 95 prises en charge
- L' tude surveill e  l mentaire municipale : 73 prises en charge
- L'accueil du matin : 19 prises en charge
- La cotisation a un loisir : 12 prises en charge
- L'accueil de loisirs associatif sans h bergement p riode de vacances : 7 prises en charge
- La cr che Halte –Garderie : 2 prises en charge

Services payants Action famille

- Loisirs en famille : 30 enfants et adolescents
- La mobilit  40 cartes de 10 voyages : 25 enfants et adolescents
- La conseill re familiale – 10 parents et enfants
- L'interpr tariat et la m diation culturelle : 8 prises en charge
- La mobilit  abonnement : 9 enfants et adolescents avec leurs parents

- Un séjour famille mutualisé avec les centres sociaux : 2 enfants et leur parent
- Services de soins payants
- La psychomotricité : 3 enfants pris en charge
- L'achat de lunettes : 1 enfants pris en charge
- L'ostéopathie : 1 enfant pris en charge

Les Actions spécifiques PRE sur mesure

Le PRE peut engager la construction d'actions sur mesure pour une personne ou un petit groupe d'enfants ou d'adolescents répondant à des besoins identifiés non pris en charge par les ressources locales ou en amont pour préparer une prise en charge ou encore pour faire patienter une prise en charge aux délais de mise en œuvre très longue.

Actions	Nb d'enfants/jeunes	Opérateur(s)
Français, Arts et Culture et Atelier parents	28 enfants	MIX'CITE
Méthodologie et bien vivre ensemble et Atelier parents	25 enfants	MIX'CITE
Expression d'Ado Atelier Parents	25 jeunes	MIX'CITE
Langage et promenade dans les livres	16 enfants	La Compagnie Youle Compagnie et le socioculturel Simone Veil
Après les leçons, c'est moi l'artiste	14 enfants	MIX'CITE
Grandir ensemble – l'arbre à vœux	13 enfants	Madame PARIS- Atelier de curiosité Madame PUJERVIE – Créarthérapeute.
TAEK & DO	13 enfants	Taekwondo Elite 76
Club Langage	13 enfants	La Youle Compagnie
Méthodologie et Accompagnement à la scolarité	10 enfants	MIX'CITE
Français Langage et Ouverture Culturelle	7 jeunes	MIX'CITE
Tutorat Perso	4 jeunes	Espoir Jeunes
Animateur éducateur inclusion scolaire		Service Animation - DTE

Les sorties PRE

	Femmes	Hommes
Réorientation non prise en charge PRE	29	23
Déménagement du / de la bénéficiaire en dehors d'une zone politique de la ville	24	5

Résolution totale ou partielle des difficultés	106	84
Fin ou Non adhésion de la famille		3
Résultats	159	115
	273	

Budget annuel 2021

Les financements du PRE de Rouen ont été maintenus à l'identique :

PRODUITS 2021	Réalisés
Ingénierie ANCT – Politique de la Ville - P147	89 098€
Actions ANCT – Politique de la Ville - P147	99 802€
Ingénierie Ville de Rouen	40 959€
Actions Ville de Rouen	49 585€
Ingénierie Métropole Rouen Normandie	80 124€
Reports N-1	4 047€
TOTAL	363 615€

CHARGES 2021	Engagées
Charges de Personnel trois coordonnateurs de réussite éducative (à temps plein), un chef de projet (15 %) et de deux comptables (5%)	175 917€
Charges de fonctionnement	9 203€
Charges de prestations	151 208€
TOTAL	336 328€

Le PRE de Rouen fait appel à des associations pour la mise en œuvre des parcours de manière individuelle ou semi-collective sous forme de prestation. Un Marché à Procédure Adaptée avec cahier des charges est lancé pour chaque action. Le reliquat de 2021 fait l'objet d'un report de crédit pour 2022.

e) Cité éducative

La cité éducative est née en 2019 d'une alliance entre l'Etat, l'Education Nationale, la Ville de Rouen et les Associations du territoire.

Ces différentes institutions décident de travailler de concert pour améliorer les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, dans le cadre scolaire et au-delà.

Il ne s'agit pas seulement de débloquer un budget : l'ensemble de la méthode de travail s'est voulue innovante et participative. En effet, l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels ont été invités à travailler de concert sur les thématiques suivantes :

- Apprentissages fondamentaux
- Santé
- Culture et sport

- Insertion
- Citoyenneté
- Parentalité

Au titre de l'exercice 2021, l'état a contribué financièrement pour un montant de 300 000 € aux actions intégrées au projet « Cités Educatives », et la Ville de Rouen a cofinancé les différents projets pour un montant dédié de 50 000 €. L'éducation Nationale complète ce financement par une enveloppe de 15 000 €, « Fonds de la Cité Educative ».

Bien sûr, le COVID n'a pas facilité la mise en œuvre de ces groupes de travail : la plupart ont été stoppés ou ralentis, et la dynamique partenariale a dû être relancée à plusieurs reprises, au gré des déconfinements et des reconfinements successifs. Un changement de chef de file a également été opéré, du collège Braque vers le collège Boieldieu, en octobre 2021.

Mais concrètement, ce sont de nouvelles actions, des projets renforcés, du matériel supplémentaire qui ont pu bénéficier aux enfants, élèves, jeunes du quartier, grâce à ce financement.

Quelques exemples concrets :

Coup de pouce CLA :

- Porteur de projet : Direction des Temps de l'Enfant
- Public cible : 25 enfants qualifiés de « petits parleurs », scolarisés en Grande Section de maternelle, de 5 écoles (Sapins, Messier, Ronsard, Marot et Rameau)
- Objectif : Permettre aux enfants fragiles de ne pas rater la première marche, de leur scolarité lors de l'apprentissage de la lecture-écriture en CP.
- Intervenants : animateurs du service animation, supervisés par l'équipe du PRE et formés par l'association Coup de Pouce.
- Prise en charge : 3 fois par semaine de 16h30 à 18h de janvier à juin

L'atelier de remobilisation éducative :

- Porteur de projet : Service Jeunesse (Ville de Rouen) + Association Mix Cités
- Public cible : Collégiens de 6^e et 5^e en risque de décrochage scolaire
- Objet : alternative co-éducative visant à soutenir les jeunes dans leurs parcours
- Lieu : Centre André Malraux
- Intervenants : animateurs du service jeunesse, assistantes sociales, infirmières et psychologues de l'Éducation nationale, compagnie de théâtre Comédiamuse
- Théâtre forum, travail sur l'estime de soi, gestion des émotions, écoute active, difficultés rencontrées au collège, rapport à l'école, la question du harcèlement et des écrans.

Marilu Collectif :

- Portage associatif
- Objectif : Accompagner l'insertion des jeunes dans le monde professionnel grâce au Théâtre
- Public cible : jeunes, apprentis, au chômage ou en décrochage scolaire, demandeurs d'asile
- Déroulement au Centre Malraux en partenariat avec le BIJ
- Sensibilisation au Savoir-être (« soft skills ») via le théâtre
- Construction d'un spectacle en fin d'année – valorisation des jeunes en tant qu'individus

Parcours théâtre au collège Boieldieu :

- Renforcement du projet théâtre existant avec aménagement d'un dispositif sur le modèle d'une classe à horaires aménagés.
- Intervention d'une professeure du Conservatoire
- Alignement de 4 classes (1 par niveau) composées chacune d'un groupe d'élèves volontaires pour suivre sur temps scolaire un enseignement supplémentaire dédié à la pratique théâtrale et à l'école du spectateur
- 2 master class proposées par 2 compagnies différentes
- 5 Sorties spectacles (Théâtre de l'Étincelle, Charles Dullin, Théâtre de la Foudre, ...)

Ces actions ne sont que des exemples parmi la cinquantaine de financements accordés par la Cité Educative. Ce dispositif a été prolongé d'un an et sera donc opérationnel à minima jusqu'à l'année 2023-2024.

Budget de subventions Cités Educatives accordées par la Ville de Rouen : 50 000€

Total des dépenses enfance et réussite éducative : 3 167 220€

2. Politique jeunesse

La politique jeunesse de la Ville de Rouen se décline dans les deux quartiers prioritaires par la présence d'une structure importante et d'un dispositif ambitieux :

- Le Bureau Information Jeunesse
- Le dispositif d'accès aux loisirs « Rouen Loisirs Jeunes »

❖ Fonctionnement

- **Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)**

Le BIJ dispose de locaux au sein du quartier de la Grand'Mare mais développe des permanences dans le Centre socio-culturel Simone VEIL dans le quartier Grammont deux après-midi par semaine. Outre les actions classiques d'information jeunesse propres au réseau des PIJ et BIJ, le BIJ de Rouen de par le public qui le fréquente développe un accompagnement individualisé des jeunes dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire de 4 agents.

Le BIJ est inscrit à ce titre dans le dispositif partenarial « Les Invisibles » piloté par la Métropole Rouen Normandie.

Il développe également des actions de développement de la mobilité internationale comme levier pour les jeunes du quartier (exemple : projet Notting Hill et projet Malaga's Dream d'accompagnement des jeunes dans leurs projets de mobilité internationale).

Le BIJ accompagne des jeunes vers les métiers de l'animation socio-éducative par le biais du dispositif municipal du BAFA Citoyen qui permet aux jeunes de financer leur BAFA en contrepartie d'une action citoyenne sur le territoire.

L'équipe du Bureau Information Jeunesse, dans le cadre de son action d'accompagnement individualisé de certains jeunes contribue à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes du quartier de la Grand'Mare et du quartier Grammont.

En 2021, le fonctionnement du BIJ a pu reprendre quasi normalement malgré le contexte sanitaire. En effet, fort de l'expérience des premiers confinements, l'ouverture du BIJ a été une priorité de manière

à pouvoir répondre aux attentes très fortes des jeunes après une année 2020 très difficile pour nombre d'entre eux. Toutefois, la crise sanitaire a mis un terme aux projets de mobilité et le projet Notting Hill ne sera pas reconduit.

En revanche, l'année 2021 a été mise à profit pour mener une réflexion profonde sur la politique Jeunesse. Ainsi, les élus de la Ville en charge de la Jeunesse ont réaffirmé leur volonté de s'appuyer sur l'Information Jeunesse pour permettre de travailler au quotidien sur les deux axes prioritaires retenus, à savoir : l'accompagnement des parcours des jeunes et la coordination des acteurs de la Jeunesse.

L'organisation du service Jeunesse a été revue en conséquence de manière à ce que tous les agents du service puissent être impliqués dans l'Information Jeunesse et dans les dispositifs et actions portés par le service.

Une deuxième structure d'Information Jeunesse a remplacé la permanence supplémentaire créée sur la rive gauche au sein des locaux jeunesse du Centre Saint-Sever (territoire de veille) et accueille les jeunes et leurs familles tous les après-midi du lundi au vendredi depuis la rentrée de septembre 2021.

Budget de fonctionnement = 6 500 € (dont 6 000 € consacrés au BAFA Citoyen) / masse salariale = 120 000 € (4 agents de catégorie B)

- **Le dispositif d'accès aux loisirs « Rouen Loisirs Jeunes »**

Ce dispositif s'adresse aux jeunes et aux familles de l'ensemble du territoire rouennais. Toutefois, compte tenu du critère principal d'éligibilité (QF < 600 €) trois quarts des bénéficiaires sont domiciliés dans les deux QPV de Rouen et la moitié sur les Hauts de Rouen.

Ainsi, les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans peuvent bénéficier du paiement de l'adhésion à une activité de loisirs culturelle, socio-éducative ou sportive en contrepartie de la participation à une action citoyenne (pour les plus de 11 ans).

Ces actions citoyennes proposées et encadrées par les animateurs du service Jeunesse sont autant de prétextes à développer des actions éducatives auprès des jeunes, à favoriser leur expression, à les sensibiliser à l'environnement, au handicap, à l'égalité femme/homme (exemple des visites exploratoires qui mettent en avant les parcours des jeunes filles dans la ville, différents de celui des jeunes hommes), à la lutte contre les discriminations, la lutte contre le harcèlement, etc.

Par définition, les actions citoyennes portées par les bénéficiaires du Rouen Loisirs Jeunes ont pour but de contribuer au développement de la citoyenneté chez les jeunes.

Ces actions touchent principalement aux champs du développement durable et de l'environnement, de la solidarité et du lien social, de l'accès à la culture et de l'accès aux droits et enfin de la promotion de la santé.

Ainsi, un important travail éducatif est réalisé par l'équipe du service Jeunesse auprès des jeunes pour développer la citoyenneté.

De plus, l'équipe d'animation assure un accompagnement poussé des jeunes et de leurs familles dans la recherche d'une activité adaptée (goût et appétences des jeunes, proximité du domicile, lutte contre les freins psychologiques à la pratique, etc.) ainsi que sur l'assiduité lors de la pratique par un lien constant avec la famille mais également avec les associations qui accueillent les jeunes pratiquants.

Certaines actions menées par l'équipe du service Jeunesse, notamment auprès des plus jeunes, vise à promouvoir la santé (alimentation, sommeil, activités physiques, etc.) et contribue à prévenir les risques (addictions aux écrans, troubles alimentaires, etc.).

Enfin, l'équipe du service Jeunesse est également impliquée, en lien avec l'équipe du PRE, dans la veille éducative qui vise à lutter activement contre le décrochage scolaire.

En 2021, le budget de cette action, après plusieurs années de baisse, a été doublé de manière à pouvoir accompagner 650 jeunes (contre 450 en 2020) dont une quinzaine de jeunes hors critères, « sur prescription » de professionnels de la Jeunesse en fonction de leur situation dans une démarche d'accompagnement individualisé. Malgré le contexte sanitaire le fonctionnement des actions citoyennes a pu reprendre en suivant les recommandations sanitaires.

Budget de fonctionnement = 75 000 € / masse salariale = 160 000 € (1 agent de catégorie A, 3 agents de catégorie B et 1 agent de catégorie C)

Dépense globale de fonctionnement : 361 500 €

3. Politique de solidarité

La solidarité est une priorité transversale, prioritairement conduite au sein du Pôle « Enfance, Solidarité, Citoyenneté » (PESC) de la Ville, par la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS) qui comprend les services de la Ville et de son CCAS.

Accès aux droits et équipements de proximité

- **Centre administratif du Châtelet**

Le centre administratif du Châtelet est composé d'une Unité de travail social du CCAS, d'une Mairie annexe et d'une Maison de Justice et du Droit.

a) Unité de travail Social QPV

L'unité de travail social des quartiers politiques de la ville assure une mission d'accueil et d'accompagnement des habitants des quartiers prioritaires en difficulté, sur des problématiques diverses (santé, logement, accès aux droits, budget, insertion sociale et professionnelle) en lien avec le réseau partenarial associatif et institutionnel.

L'équipe est composée de deux secrétaires accueil (1,8 ETP), cinq travailleurs sociaux (5 ETP dont 2 sur la mission Référents RSA et trois sur la mission Polyvalence) et une responsable (0,9 ETP).

Le renouvellement de l'accueil d'un volontaire en mission de service civique « Aidant numérique » permet la mise en œuvre d'actions contribuant à l'inclusion numérique des personnes accompagnées.

L'équipe est basée sur les Hauts de Rouen, et intervient également sur le quartier Grammont par la tenue de permanences hebdomadaires au Centre socioculturel S. Veil.

Quelques éléments clés :

- 4018 accueils téléphoniques (contre 3916 en 2020) et 1173 accueils physiques (contre 1468 en 2020) réalisés par l'accueil de l'UTS,

- Accompagnements réalisés par les travailleurs sociaux : 619 rendez-vous dans le cadre du RSA, 987 rendez-vous pour des personnes souhaitant être accompagnées dans la résolution de leur difficulté (accès aux droits, santé, logement, insertion sociale...) dont 60 visites à domicile.

Faits marquants en 2021

- Augmentation des entretiens sans rendez-vous suite à des ruptures de droits, inhérentes à l'usage du numérique au détriment de rappel par courrier, à la difficulté de prendre des rdv en ligne (notamment sur le site de la Préfecture pour les demandes de titres de séjour)
 - Augmentation des sollicitations directes de personnes bénéficiant de mesures de protection, en difficulté pour joindre leur mandataire
 - Augmentation des temps de rdv pour répondre aux angoisses liées à la crise sanitaire, au sentiment d'insécurité croissant sur certains quartiers qui génère des demandes de mutation
 - Augmentation des situations de violences intrafamiliales
 - Un travail partenarial complexifié par les restrictions imposées par la crise sanitaire et les organisations mises en œuvre (travail à distance, réunions en disanciel, suspension des actions collectives, changement de modalités d'accueil et de réponses -rdv téléphonique, restrictions des horaires d'ouverture, orientation systématique sur un espace personnel à créer sur le site correspondant).
- Toutefois, nous avons pu maintenir au 1er semestre 2021 l'action engagée avec l'IRMS2 (Maison Sports et Santé), qui a permis à un groupe de cinq habitants des HDR de bénéficier d'un programme de séances d'activité sportive couplées à des conseils diététiques et de bien-être.
- La mobilisation de l'équipe sur le réveillon solidaire a également permis à de nombreux usagers de bénéficier d'une attention particulière pour les fêtes de fin d'année.
 - Nous avons par ailleurs engagé un travail partenarial avec le Groupe Ensemble / SOS Solidarités en charge de l'accompagnement des locataires des Canadiens et des Contremoulins, immeubles inscrits dans le NPRU et voués à la démolition.

b) Mairie Annexe

La Mairie du Châtelet offre la possibilité d'effectuer les démarches administratives suivantes :

Etat-Civil

- Délivrance d'actes de naissance, mariage et décès (Démarche possible en ligne)
- Carte Nationale d'Identité (sur rendez-vous par Internet et pré-demande en ligne)
- Passeport (sur rendez-vous sur Internet et pré-demande en ligne)
- Livret de famille (démarche possible en ligne)
- Recensement militaire (démarche possible en ligne)
- Convention de pacs (sur rendez-vous sur Internet)

Enfance

- Pré-inscriptions Centre de loisirs vacances scolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Création du dossier famille
- Inscriptions aux activités périscolaires (démarche possible sur le portail famille)
- Demande de place en crèche (Démarche possible en ligne)
- Pré-inscription scolaire (démarche possible sur le portail famille)

Formalités administratives

- Attestations d'accueil
- Certificat de vie commune
- Cartes d'accès cimetières (démarche possible sur le portail famille)
- Certificat de résidence

- Certificat de vie
- Légalisation de signatures
- Copies conformes de documents
- Inscription sur les listes électorales (démarche possible en ligne)
- Médaille du travail
- Médaille de la famille
- Paraphes de registres

Fréquentation 2021 : 12 300 environ

Nombres de Titres d'identité 2021 : 3468 titres

Appels téléphoniques : une centaine d'appels par mois

Attestations d'accueil 71 demandes en 2021

c) *Maison de Justice et du Droit (MJD)*

La Maison de Justice et du Droit est un service public gratuit et confidentiel résultant d'un partenariat entre la Ville de Rouen et le Ministère de la Justice.

Elle accueille, informe et oriente les habitants du ressort de la Cour d'Appel de Rouen sur les droits et obligations, et facilite l'accès au droit et la résolution amiable des conflits.

De nombreux intervenants assurent des permanences à la Maison de Justice et du Droit (avocats, huissiers, notaires, défenseur des droits, conciliatrices de justice et associations).

Quelques éléments clés :

7577 personnes accueillies dont 6 052 par les permanents et 1 525 par les intervenants

60 % de rouennais dont 32% des quartiers politique de la ville (1443)

NOMBRE DE PERSONNES RECUES	2019	2020	2021
ACCUEIL PHYSIQUE PAR LES PERMANENTS *	2505	1664	1016
ACCUEIL TELEPHONIQUE PAR LES PERMANENTS	4006	3503	4769
COURRIELS TRAITES PAR LES PERMANENTS	70	141	267
AVOCAT	529	369	617
HUISSIER	33	24	19
NOTAIRE	61	39	69
CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) Droit des étrangers	281	255	278
CSF (Confédération Syndicale des Familles) Droit de la consommation	2	Pas de permanence	Pas de permanence
UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)	14	17	17
TRIALOGUE (Service de Médiation Familiale) (permanence d'information)	16	15	15
HARPE (Service de Médiation Familiale) (permanence d'information)	19	10	17
ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement)	49	45	61
DÉFENSEUR DES DROITS	159	123	148

CONCILIATEUR (Rendez-vous en vue d'une conciliation)	209	175	284
CONCILIATEUR (Rendez-vous de conciliation 1h)	52	39	92
TOTAL	8005	6419	7577

Faits marquants en 2021

* Une hausse de la fréquentation par rapport à 2020 année du confinement, mais une baisse par rapport à 2019 du fait de la crise sanitaire et du non remplacement de la juriste partie en août 2021

* Une augmentation des conflits de voisinages (+60%), des demandes en droit de la consommation (+43%), en droit des étrangers (+ 23%), en droit du travail (+21%) et en droit du logement (+20%), ainsi que des demandes par courriels et par téléphone

* L'accueil de 5 demandeurs d'asile afghans

* La participation de la MJD à un atelier logement organisé par France Service à destination des habitants

d) La Maison du plateau

La Maison du plateau est un lieu ressource de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation qui vise à :

- Faciliter les démarches administratives et l'accès aux droits ;
- Favoriser l'inclusion numérique ;
- Favoriser la dynamique partenariale sur le territoire et la coordination d'actions collectives ;
- Permettre des permanences de partenaires associatifs et institutionnels (Mission Locale, écrivains publics, PLIE, ID'EES Intérim, ATMP 76, travailleurs sociaux de la CAF) et la réalisation d'ateliers collectifs.

Cette structure pilote l'animation d'une instance de coordination de l'accès aux droits sur les Hauts de Rouen. Dans ce cadre, plusieurs groupes de travail ont été constitués :

- Groupe « Info logement » : composé de professionnels de la Mission Locale, de Média Formation, du CLIC des aînés, France services- Maison du Plateau, de l'appartement Eco-citoyen-centre social Pernet. Les temps de travail ont permis la construction d'ateliers ludiques et innovants pour aborder le parcours de l'accès à un logement, de la demande de logement social à l'installation dans un logement : création d'un jeu « ma demande de logement », simulation d'état des lieux, droits et obligations d'un locataire, visite de l'Atelier-CCAS de Rouen, les éco gestes...). Plusieurs intervenants ont participé à l'animation des ateliers en 2021 et 2022 : gardienne de Rouen Habitat, ADIL 76, Maison de justice et du droit, Atelier-CCAS de Rouen, CARDERE, ADEME.

- Lancement du groupe de travail insertion professionnelle en septembre 2021 avec des acteurs des Hauts de Rouen (Archim'aide, PLIE métropole Rouen Normandie, ADEP, ID'EES intérim, Régie des quartiers, Mission Locale, Média Formation, Solidarité Plateau, Cyber Base, Positive Planet, BIJ, France services-Maison du Plateau) l'objectif défini est d'identifier les problématiques rencontrées sur le territoire des Hauts de Rouen ainsi que les actions déjà mises en œuvre, afin de faire des préconisations et proposer des solutions (mieux se connaître, permettre la mise en réseau et mettre en œuvre des réponses collectives). Trois sous-groupes de travail constitués pour développer des actions collectives :

- Actions pour agir sur la confiance en soi, image de soi et potentiels / développement des compétences ;

- Actions pour favoriser l'emploi / présentation des métiers / préparation aux entretiens / rédaction de CV ;
- Coordination des acteurs pour anticiper les prochains travaux NPNRU – Clauses insertion.

En 2021, la Maison du Plateau a été labellisée France Services. Les missions principales de cet espace sont :

- Informer sur l'offre de services du territoire des Hauts de Rouen ;
- Donner des renseignements administratifs, des explications sur un courrier, une télé procédure, ... ;
- Accompagner les bénéficiaires dans la réalisation des démarches administratives en ligne ou sur papier ;
- Orienter vers le bon interlocuteur si nécessaire (mise en relation avec les partenaires, les services compétents) ;
- Aider à l'autonomisation des personnes dans la réalisation de leurs démarches pour l'acquisition ou le renforcement de compétences.

Comme chaque structure labellisée France Services, la Maison du Plateau bénéficie d'un financement de 30.000 € par an et d'une offre de services et d'accompagnement représentée par :

- Six opérateurs : Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole et la Poste,
- Trois administrations partenaires : Intérieur, Finances et Justice.

Les partenaires locaux présents à la Maison du Plateau :

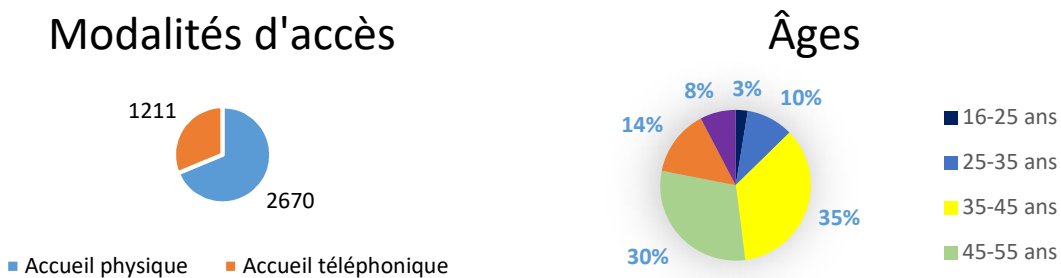
- Plateforme linguistique ALICE / Média Formation destinée à évaluer le besoin d'apprentissage de la langue française des primo-arrivants et de les orienter vers une réponse adaptée (proposée par les différents acteurs du territoire ou directement par Média Formation). Il s'agit d'une offre de service proposée du lundi au vendredi.
Durant la période des travaux à la Maison du Plateau, les cours sont réalisés au centre André Malraux.
- Ecrivains Publics / Association AGIRabcd : tous les lundis après-midi et deux vendredis matin par mois afin d'offrir un accueil de proximité aux Rouennais, les aidant dans leurs difficultés de compréhension et d'expression de la langue Française ou dans leurs démarches administratives.
- Mission Locale : les lundis après-midi et les mercredis matin pour une inscription ou réinscription des jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant le territoire des Hauts de Rouen.
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Métropole Rouen Normandie (PLIE) : les lundis matins, mercredis après-midi et jeudi toute la journée. Le PLIE a pour objectif l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion du marché du travail. Pour y parvenir il propose des parcours d'insertion individualisés prenant en considération l'ensemble des besoins des personnes.
- ID'EES Intérim (agence intérim d'insertion) : deux jeudis matin par mois. L'entreprise de travail temporaire d'insertion ID'EES Intérim, vise à l'insertion sociale et professionnelle de personnes

en difficulté qui sont mises à disposition d'une entreprise classique.

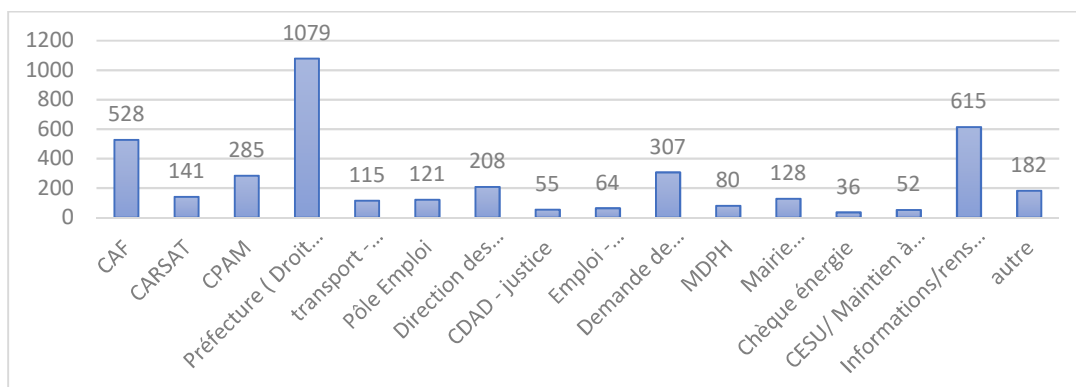
- Association Tutélaire des Majeurs Protégés de Seine-Maritime (ATMP76): deux matinées par mois pour les personnes accompagnées par l'ATMP76)

Quelques chiffres en 2021 :

- **3881 accueils France Services** : personnes accompagnées pour réaliser leurs démarches administratives en ligne ou papier ;
- **1839 accueils** pour l'accès aux permanences, aux formations et aux salles de réunion
- En raison de la pandémie de la COVID-19, les modalités d'accueil du public ont dû être réajustées régulièrement en fonction de la situation sanitaire et des mesures gouvernementale
- **Typologie et secteur d'habitation des personnes accompagnées :**
 - Majoritairement des femmes
 - 84% des personnes accueillies habitent les Hauts de Rouen



- **Types de demandes :**
 - 63 % partenaires nationaux
 - 37 % partenaires locaux



- **Top 5 par thématique :**

Préfecture - demande Droits des Etrangers en augmentation, représente en 2021 **28 % des demandes**. : des difficultés ont été repérées pour permettre une bonne information au public

et un accompagnement à la démarche : difficulté pour se repérer sur le site internet et rechercher l'information, difficultés pour prendre le rendez-vous en ligne (très souvent, il est indiqué de renouveler la demande ultérieurement, ce qui nécessite plusieurs passages à notre accueil pour obtenir le rendez-vous), pas d'interlocuteur pouvant nous guider dans cet accompagnement. Une formation des agents de la Maison du Plateau sur l'utilisation du site de la Préfecture et sur les différentes procédures s'avère nécessaire ;

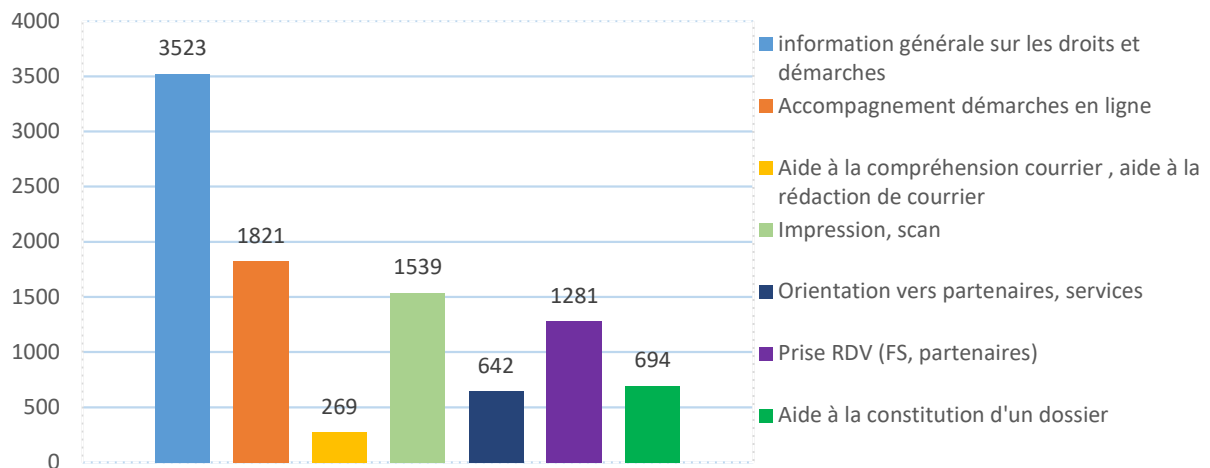
CAF : 16% des demandes. La population des Hauts de Rouen bénéficie majoritairement de prestations sociales. Les réponses des référents CAF sont très rapides et ont permis de faire aboutir positivement plusieurs dossiers ;

Demande de logement social : 8% des demandes. L'orientation vers la France services majoritairement par les services sociaux (CCAS, CMS, service logement social de la ville...) ;

CPAM : 7 % des demandes pour une création de compte Ameli.fr.

La demande concerne les **impôts : 5%**, période d'activité plus importante au moment de la campagne de déclaration des revenus.

• **Type de réponses apportées :**



Pour la majorité des accueils, la première réponse est une information générale concernant un droit, les éléments nécessaires pour réaliser une démarche mais aussi une orientation vers le service compétent. Quand cela est possible, nous privilégions la mise en relation avec les partenaires par téléphone.

Puis vient dans un deuxième temps l'accompagnement à la démarche. Le public accueilli à la Maison du Plateau exprime une réticence à utiliser l'outil informatique par méconnaissance des usages et par peur de faire une erreur. De plus, la non maîtrise de langue française accentue cette difficulté.

Le temps passé à l'accompagnement à la démarche en ligne ou à la constitution d'un dossier papier est plus long car il nécessite très souvent de créer en amont de la démarche un compte en ligne, une adresse mail et/ou rechercher les mots de passe perdus. Pour certains dossiers (demande de titre de séjour, de naturalisation, demande de logement social, dossier MDPH...), un rendez-vous est programmé afin de ne pas engendrer des temps d'attente trop longs et de respecter la confidentialité lors de l'accueil au flux.

e) *La Cyberbase*

Cet espace public numérique permet d'offrir aux habitants un accès aux réseaux et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce service public favorise l'accès aux droits et aux démarches administratives dématérialisées.

En 2021, la Cyber-Base a accompagné les rouennais dans la dématérialisation toujours grandissante des démarches administratives tout en proposant des ateliers d'initiation aux nouveaux moyens d'information et de communication mobile malgré la situation sanitaire.

Quelques chiffres clés :

- 4400 accueils physiques (+22% par rapport à 2020) ;
- 190 accueils en ateliers (- 54% par rapport à 2020) ;
- Accompagnement des publics: 3469 accueils (+25% par rapport à 2020) ;
- Accès libre internet: 874 accueils (-15% par rapport à 2020) ;
- Accueils CAF représentant 10% des accueils
- 43% des abonnés résident sur les Hauts de Rouen (stable par rapport à 2020).
- Accueils individuels Emploi 387 (stable par rapport à 2020)
- 80% des personnes fréquentant l'accueil ayant besoin d'accompagnement.

f) Le Centre socio-culturel Simone Veil :

Le centre socio-culturel Simone Veil est un équipement municipal de quartier à vocation sociale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité. Il bénéficie pour la période de 2022 /2025 d'un **agrément centre social**. C'est une équipe composée de 5 équivalents temps plein :

Un directeur

Une référente famille

Une chargée de la coordination et de l'animation des espaces ressource

Une secrétaire accueil depuis avril 2021

Un poste d'emploi aidé adulte relais en charge de médiation.

Nous accueillons également un service civique sur une mission aidant numérique

Il propose :

- Un lieu d'accueil et de soutien aux démarches d'accès aux droits ;
- Un lieu d'accompagnement des familles et de soutien à la parentalité ;
- Un lieu favorisant l'implication des habitants dans la vie du quartier et le soutien aux initiatives portées par les associations et les habitants.

Dans le cadre de son projet social, les axes prioritaires du centre socio-culturel sont :

- Favoriser la réussite éducative
- (Re)créer des communs : développement du vivre ensemble
- Permettre une plus grande mobilité des habitants
- Redonner de l'ambition et des perspectives aux habitants de Grammont
- L'accès aux droits

- **Une attention portée aux enjeux de réussite éducative et de soutien à la parentalité :**

Mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité pour 24 élèves de CM1 / CM2

Développement du projet balade dans les livres, renforcement du langage et des apprentissages de base (lecture) pour 18 enfants de CP.

Pour renforcer l'équipe notamment dans le cadre de l'axe réussite éducative nous proposons des heures complémentaires aux animateurs périscolaire(DTE) à la hauteur d'un montant de 5000€

- **Mise en place d'un Pôle informatique accès aux droits :**

Espace Labellisé - Point numérique CAF

Accueil d'un service civique aidant numérique

Mise en place d'une action partenariale avec le département : SOS paperasse

Nous accueillons également un service civique sur une mission aidant numérique

- **Soutien aux associations :**

Au-delà de la simple mise à disposition de locaux pour que chaque partenaire puisse développer son action en réponse aux attentes des habitants, le tissu associatif contribue fortement à la réussite du projet social. Les associations sont les relais auprès de leurs adhérents (habitant le territoire Grammont). Elles sont également force de propositions pour les réponses à apporter aux besoins du quartier. Notamment par des propositions d'animation pour le développement d'actions socio culturelles, sportives et pour les animations d'été. Le centre socio culturel Simone Veil a sollicité des associations prestataires à la hauteur de 52595 €.

11 associations utilisent les locaux du centre social très régulièrement (convention d'occupation)

Quelques chiffres :

- +80 familles accompagnées soit plus de trois cents personnes
- 50 enfants inscrits aux offres d'activités culturelles ;
- En moyenne 25/30 personnes par jour sollicitent le centre social pour être orientées (La Poste, le CMS, la CAF, autres...) et sollicitent également l'équipe pour des démarches d'accès aux droits ;
- En moyenne plus de 100 enfants inscrits le mercredi aux activités périscolaires et au centre de loisirs et 80 (capacité maximum) pendant les vacances scolaires dont 85 % issus du quartier élargi ;
- 15 habitants bénévoles sont impliqués dans la vie de la structure.

Le centre socio-culturel Simone Veil a dû adapter son offre de services au contexte sanitaire afin de mettre en œuvre son projet social.

g) Le Service Logement

Le service logement a pour mission d'accueillir et suivre les demandeurs de logement en lien avec les 12 bailleurs sociaux présents sur le territoire communal.

Il gère environ 1500 logements sociaux réservés à la Ville en proposant, aux bailleurs, des candidatures lors des libérations ou créations de nouvelles résidences dont la ville a garanti les emprunts (entre 40 et 60 annuellement) et traite des situations complexes en lien avec les services de l'Etat et les services sociaux.

351 dossiers ont été constitués en 2021.

1066 rendez-vous fixés pour le conseil et élaboration et suivi de dossier en 2021 : diminution justifiée par une activité réduite due à la crise sanitaire et un accueil plus analytique des situations des usagers,

196 attributions de logement en 2021 sur les dossiers constitués au SL dont 68 attributions via le contingent.

Mise en place du Comité Technique (COTECH) pour le relogement des ménages locataires des immeubles CANADIENS 1 et 2 (Hauts de Rouen) et CONTREMOULINS (Rive Gauche) de Rouen Habitat, voués à la démolition : 259 ménages devront être relogés avec des spécificités : public vieillissant, petites typologies de logement, attachement fort à leur quartier // Axes de travail : -interbailleurs, - mobilisation du contingent, - services du CCAS.

Mise en application de l'Aide Municipale Individualisée (AMI) dans le cadre des Allocations Communales de Solidarité : partenariat avec Rouen Habitat pour l'opération de relogement possible ou avec d'autres bailleurs au besoin (5 dossiers).

Livraisons de résidences neuves sur 3 groupes avec en totalité, 26 logements contingentés Mairie de Rouen, propositions et suivis des positionnements en lien avec les bailleurs : Centre de Rouen : Le Ruissel ; Rive Droite : Coté Seine, Rive Droite : Mustel.

h) Les actions en faveur des migrants :

La Ville de Rouen a voté l'adhésion à l'Association nationale des villes et territoires accueillants en 2020 mais c'est en 2021 que le travail de synergie entre les acteurs en faveur de l'accompagnement des migrants a pu se doter d'une instance de pilotage et de trois groupes de travail : accueil/accès aux droits, hébergement logement, inclusion dans la cité.

À l'occasion de la 2^{ème} édition de la journée internationale des migrants sept jeunes ont bénéficiés d'un parrainage républicain. Un concert de soutien et une soupe gastronomique ont permis de récolter 1 500 euros en faveur des associations.

La ville a également apporté son soutien financier et en coordination à l'expérimentation « Logement tremplin » pour les jeunes majeurs sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance et ayant des ressources. Coordination entre Rouen Habitat, l'association Garantie Logement et l'association LOCAMI.

i) Le Clic des aînés

Le CLIC est un lieu d'échanges et de liaison entre les différents intervenants (familles, professionnels et bénévoles) auprès des personnes de plus de soixante ans, sur les thématiques suivantes :

- Le soutien à domicile
- Les structures d'accueil et d'hébergement
- Les services de soins
- Le soutien aux familles
- L'accès aux droits
- La retraite active
- Les aides financières

Le CLIC des Aînés permet aux personnes isolées de bénéficier de la visite régulière d'un bénévole grâce à la "plate-forme solidarité".

En plus de l'accompagnement des usagers, les travailleurs sociaux du Clic des aînés ont mis en place 6 séances de Yoga et une séance de marche nordique au sein du quartier Grammont et pris part à des actions d'ampleur sur le quartier prioritaire des Hauts de Rouen.

- **Les ateliers info logement**

En partenariat la Maison France services, la Mission locale, le Centre social Pernet et Media formation.
1/ « je recherche un logement social » : jeux de société sur les démarches et justificatifs à solliciter quand on recherche un logement social. Intervention de Frédéric Billaux pour présentation du service logement.

2/ « j'accède à un logement social" : Brainstorming sur à quoi il faut penser quand on déménage, visite avec Rouen Habitat au sein de l'appartement éco-citoyen pour sensibiliser à l'état des lieux.

3/ « les droits et obligations des locataires » : jeu de vrai/faux avec l'ADIL et la Maison de la Justice et du Droit.

4/ « j'investis mon logement » : visite de l'Atelier du CCAS et de la Ressourcerie RésisteS.

- **L'action « objectif autonomie »**

En partenariat avec Emergence-s et l'UMAPP.

Mise en place de 6 ateliers au sein de l'appartement éco-citoyen pour évaluer et favoriser l'autonomie des personnes en situation de précarité dans le cadre de l'accès et du maintien dans le logement.

1/ Prendre soin de soi

2/Budget alimentation : budget fictif avec épicerie papier

3/Entretien du logement : intervention de CARDER, fabrication de produits ménagers

4/ Autonomie dans les déplacements (transport en commun et visite de Solepi)

5/ Réalisation des courses et préparation de repas.

6/ Visite de la résidence autonomie Trianon par des résidents de Trianon.

Un groupe de travail a également été mis en place pour évaluer et poursuivre les actions partenariales sur 2022.

4. Prévention et promotion de la santé

La Ville de Rouen œuvre depuis 2002 sur les quartiers prioritaires pour améliorer la santé de ses habitants au travers de l'activité de son Atelier Santé Ville (ASV), internalisé au sein de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale depuis 2009.

Outil essentiel pour déterminer au mieux les priorités de santé publique sur lesquelles agir, le « Diagnostic local de santé des Hauts de Rouen et de Grammont » a été mis à jour en 2015 (le précédent datait de 2003), permettant de confirmer et/ou de réajuster les modes d'intervention de l'ASV au travers de l'élaboration d'un nouveau plan local d'actions.

a) La coordination et l'animation de groupes de travail thématiques :

- **Prévention des addictions :**

Mis en place dès 2011, ce groupe de travail réunit une quinzaine d'acteurs des territoires QPV et a pour objectifs de réaliser des actions de prévention autour des pratiques addictives, de promouvoir les structures spécialisées du territoire et de faire monter en compétences les acteurs sur cette thématique.

En 2021, le groupe a été à l'initiative de :

-

- Programmation des « p'tits déj de la prévention » : 4 réalisés en 2021 - entre 21 et 32 participant.es sur chaque session – cf détails dans "actions 2021"
- L'action "Les journées de la découverte : Rencontre des acteurs spécialisés de l'addictologie" à l'attention du réseau d'acteurs de l'ASV : programmée en novembre 2021, l'action a dû être annulée en raison du contexte sanitaire
- Journée de sensibilisation "Conduites addictives et public jeune dans les QPV de Rouen : comment prévenir et accompagner ?" le 23 septembre au Centre André Malraux - cf détails dans "actions 2021"

- « Santé mentale/logement – QPV Rouen » :

Partant du constat que bon nombre de réunions de tranquillité publique faisaient état de problématiques de santé mentale complexes de la part des bailleurs sociaux, un groupe de travail dédié a été mis en place. Celui-ci est co-piloté par le Conseil départemental (CMS), l'UTS QPV du CCAS, le service Prévention de la délinquance de la Ville et l'ASV.

Tous les 2 mois, en présence des co-pilotes, il réunit les bailleurs sociaux du territoire, la psychiatrie, la Préfecture (Déléguée du Préfet) et les associations tutélaires afin de prévenir et améliorer la prise en charge des troubles psychiatriques des habitants dans leur lieu de vie (charte de fonctionnement et de confidentialité).

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Tenter de trouver des réponses pour les personnes présentant des troubles psychiques/en souffrance psychosociale,
- Permettre aux personnes atteintes d'une maladie psychique d'accéder ou de se maintenir dans leur logement, faciliter leur parcours locatif,
- Appréhender les bonnes pratiques à déployer pour associer, informer le voisinage.

7 rencontres ont eu lieu en 2021, en présentiel et distanciel, et format hybride : 10 nouvelles situations complexes étudiées (25 au total depuis la création du GT)

- "Améliorer le parcours de santé des enfants et des jeunes" (GT5 de la Cité éducative)

La Cité éducative vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants/jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Le label "Cité éducative" résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires. Suite à la candidature de la Ville, le territoire des Hauts de Rouen a été labellisé "Cité éducative" en 2019.

La coordinatrice de l'Atelier Santé Ville de Rouen a été identifiée dès la fin de l'année 2019 pour co-animer le groupe de travail dédié à la santé, en binôme avec la Principale adjointe du collège Boieldieu. Le groupe de travail est composé d'acteurs issus des champs du sanitaire (professionnels de santé du territoire, associations spécialisées), du social (Centre social, associations de proximité) et de l'éducatif (professionnels de l'Education nationale, associations de proximité, agent.es des services municipaux...). Une quinzaine d'acteurs compose le noyau dur du groupe de travail.

Objectifs :

- Renforcer la coordination des acteurs pour améliorer l'accompagnement vers le soin des enfants/jeunes des HDR
- Renforcer le dépistage précoce : structurer le repérage, renforcer les partenariats avec les

professionnels de santé, éventuellement combler les manques en assurant une présence régulière sur le territoire (orthophonie, psychologue, psychomotricien.ne...)

- Repérer des problématiques selon les tranches d'âges et les partenaires manquants

Bilan 2021 :

- Animation de 4 rencontres du GT "santé" / participation à 2 réunions des pilotes de GT, 2 comités techniques et 1 copil
- En raison de manque de disponibilité ou bien parce que déjà investis dans d'autres GT de la Cité éducative, quelques partenaires ne participent malheureusement pas à ce GT, pourtant indispensables au regard des problématiques de santé repérées (ex : petite enfance, jeunesse...)
- L'ASV a coordonné la co-construction du volet opérationnel de l'action "Accompagner vers le soin" (action ayant pour objectif de renforcer la coordination des acteurs pour améliorer l'accompagnement vers le soin des enfants /adolescent.es des Hauts de Rouen et éviter la rupture de parcours) ; celle-ci n'a pas pu être réalisée en raison d'un manque de consensus entre les partenaires pour créer une réponse collective aux situations d'accès aux soins bloquées
- Les actions développées dans le cadre du projet "Accompagner vers le soin" (portage ASV) ont donc été ajustées et recentrées sur :
 - la journée de sensibilisation à l'attention des acteurs de la jeunesse : "Conduites addictives et public jeune dans les QPV de Rouen" du 23/09 - cf détails "actions 2021"
 - l'action "Ma santé, j'en prends soin" (ados/obésité) auprès d'un groupe de collégiens - cf détails "actions 2021"

Perspectives 2022 :

- Il a été convenu avec l'Etat et l'ARS de recentrer les travaux sur un meilleur fonctionnement du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degré/Inter-établissement (Droit commun) pour envisager ultérieurement sa meilleure articulation avec l'axe santé de la cité éducative. Ainsi, l'ARS a proposé de financer un appui méthodologique renforcé de l'équipe du CESCO, réalisé par Promotion Santé Normandie et accompagné par la coordinatrice ASV ; par conséquent, il a été décidé d'interrompre les rencontres du GT (pour information, les autres GT de la Cité éducative ont connu également un arrêt au profit de la création d'un futur appel à projets)
- L'objectif de l'interconnaissance et du travail en mode pluri-professionnel et multi-partenarial à l'échelle d'un territoire reste l'enjeu essentiel de l'axe santé

b) Les actions portées par l'ASV :

- Les p'tits déj de la prévention :

Les « p'tits déj de la prévention » ont été initiés dès 2013 dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions ». D'abord élargies à des thématiques de santé mentale depuis 2016, puis aujourd'hui à des thématiques de santé globale, ces rencontres prennent la forme conviviale de petits déjeuners et permettent d'outiller les professionnels afin d'actualiser ou réactualiser leurs connaissances. Elles permettent également des échanges entre professionnels de champs d'intervention différents, œuvrant sur un même territoire, et favorisent ainsi le travail en réseau.

A raison d'une fois par trimestre entre 25 et 35 acteurs des territoires QPV se rencontrent autour de thématiques prédéfinies par les membres du groupe de travail « prévention des addictions ». 4 « p'tits déj de la prévention » ont été réalisés en 2021 (en alternance sur le territoire de Grammont et des Hauts de Rouen):

- 1 avril : **Identité de genre, identité sexuelle : se repérer** (Association ENIPSE) - 21 participant.es (format visioconférence en raison du contexte sanitaire)
- 10 juin : **Jeunes et prostitution : phénomène nouveau ? comment prévenir et accompagner ?** (Mouvement du Nid 76) - 28 participant.es (format visioconférence en raison du contexte sanitaire)
- 4 octobre : **Protection de l'enfance : actualité et évolution** (Conseil départemental 76) - 32 participant.es (format présentiel)
- 2 décembre : **La parentalité : découverte de quelque outils d'animation** (La Boussole, Addictions France) - 25 participant.es (format présentiel)

En 2021, sur la base de 4 sessions, « les p'tits dej de la prévention » ont rassemblé 77 acteurs différentes (+3 en comparaison à 2020) , dont 45 nouvelles personnes (-2 en comparaison à 2020) Les acteurs sont globalement satisfait.es (78,5%des répondants au questionnaire d'évaluation formulent leur satisfaction en terme de réponse à leurs attentes). Les insatisfactions concernent essentiellement le format en visioconférence (adaptation au contexte sanitaire) qui n'est pas propice aux échanges entre professionnels

Perspectives : programmation de deux sessions (au lieu de 4) recentrées sur la question des conduites addictives (thématique "fil rouge" en articulation avec le projet "jeunes/addictions")

- A la rencontre des acteurs spécialisés de l'addiction :

Initiée dans le cadre du groupe de travail « Prévention des addictions », cette action fait suite à la formation « Les pratiques addictives : travailler en réseau pour prévenir, repérer et orienter » réalisée à la fin de l'année 2017 auprès de 15 acteurs des QPV, à l'issue de laquelle les participant.es avaient formulé le souhait de rencontrer les acteurs du champ de l'addiction.

L'objectif principal de l'action est de faciliter l'interconnaissance entre les professionnels de terrain et les structures spécialisées en addictologie présentes sur le territoire rouennais :

- Association La Boussole : CAARUD, CSAPA, CJC, pôle hébergement
- CH du Rouvray
- CSAPA du CHU
- AIDES

L'action repose sur l'organisation de visites de structures spécialisées en addictologie : programmée en novembre 2021, l'action a dû être annulée en raison du contexte sanitaire.

- Conduites addictives et public jeune dans les QPV de Rouen : comment prévenir et accompagner ?

Le GT "Prévention des addictions", co-animé par l'ASV et l'association La Boussole, se réunit depuis 2010 et met en œuvre plusieurs actions phare à l'attention des acteurs de l'ASV : p'tits dej de la prévention, formations, sessions de découverte des acteurs spécialisés de l'addictologie, ... Des actions sont également mises en œuvre dans le cadre du CESC Plateau Nord/Hauts de Rouen, dans le cadre scolaire. Pour autant, des constats sont régulièrement remontés notamment en ce qui concerne le public jeune et les conduites addictives sur les territoires des quartiers de la Politique de la Ville (QPV), constats qui peuvent parfois diverger. Enfin, les actions initiées en dehors du cadre scolaire ont du mal à aboutir et à s'articuler avec les dispositifs existants.

Il est donc apparu important de pouvoir mobiliser les acteurs de la jeunesse, acteurs de 1ère ligne, autour de projets de prévention et d'accompagnement coordonnés et s'inscrivant dans une démarche de réseau.

Réalisée le 23 septembre 2021 au Centre André Malraux, cette journée s'adressait aux professionnels de la jeunesse œuvrant sur les territoires QPV de Rouen (associations, prévention spécialisée, services municipaux, professionnels de l'Education Nationale...) et visait à apporter des éléments concrets permettant la mise en œuvre de projets de prévention et d'accompagnement coordonnés, s'inscrivant dans une démarche de réseau. Cette journée a eu donc pour objectifs :

- la montée en compétences des acteurs sur la question de la prévention des addictions chez les jeunes
- la nécessité de mobiliser les professionnels de la jeunesse autour de constats partagés
- l'amélioration des connaissances concernant les ressources mobilisables par les jeunes en difficulté (CJC...)

Bilan :

- 44 participant.es au total / 84% de taux de réponse au questionnaire de satisfaction / 59% de participant.es étant très satisfait.es et 38% satisfait.es de la journée dans sa globalité.
- Malgré la difficulté rencontrée dans la mobilisation des acteurs de la jeunesse à s'inscrire à cette journée, il en ressort un contenu et des échanges de qualité, ainsi que la facilitation de l'interconnaissance

Suite à cette journée de sensibilisation et au regard des échanges et remontées de terrain, l'ARS a proposé à la Ville de solliciter une dotation sur le Fonds Addiction pour développer un projet global de prévention/prise en charge des conduites addictives chez les jeunes sur les QPV de Rouen, à déployer sur 2021/2022/2023.

- **« Ma santé, j'en prends soin » :**

Action mise en place dans le cadre de l'action "accompagner vers le soin" de la Cité Educative (territoire des Hauts de Rouen).

Ce projet est né suite à la sollicitation d'une infirmière scolaire du collège Boieldieu auprès de l'ASV, concernant la problématique du surpoids et de l'obésité rencontrée avec des collégiens

Objectifs :

- Proposer une prise en charge globale aux adolescent.es et à leurs parents
- Proposer une prise en charge de proximité (dans le quartier, au plus près des adolescent.es et de leur famille)
- Mettre à disposition des adolescent.es et de leur famille des outils pour comprendre la maladie de l'obésité et les différents facteurs pouvant l'influencer : alimentation, estime de soi, le sommeil, l'activité physique, etc...

Partenariat :

- L'Education Nationale, au travers de l'infirmière et de l'assistante sociale scolaires pour le repérage des adolescent.es
- L'ASV a sollicité l'association Planeth Patient pour développer un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) sur mesure et expérimental auprès d'adolescents (validé et financé par l'ARS)
- En partenariat étroit avec le Programme de Réussite Educative (PRE), une offre d'ateliers pratiques vient compléter le programme d'ETP, en s'appuyant sur des partenaires de proximité: Taekwondo Elite 76 (activité physique adaptée), Parenthèse idéale (ateliers bien-être) et le centre social Pernet (ateliers culinaires parents/ados)

Bilan 2021 :

- 7 rencontres de l'équipe projet ont été nécessaires en 2021 à la réalisation de l'action
- Le programme PLANETH Patient se découpe en ateliers, réalisés tous les mercredis à la Maison du Plateau ; il aborde la connaissance de la maladie, l'activité physique adaptée, les sensations et émotions liées à l'alimentation, l'image de soi et les réseaux sociaux, le sommeil et les idées reçues liées à l'obésité. Suite au repérage, un entretien initial est préalablement effectué afin de connaître les besoins, envies et compétences de l'adolescent. Un entretien final est également proposé afin d'évaluer les compétences acquises en fin de parcours et éventuellement celles à renforcer
- Les ateliers développés par les acteurs de proximité viennent compléter, en alternance, ceux de Planeth Patient
- Le programme, débuté mi-mars auprès de 6 adolescent.es, a dû être interrompu en raison de la situation sanitaire. Il a été reporté en novembre 2021 et fin en mars 2022
- Des difficultés liées au repérage et à l'adhésion des jeunes/familles ont été constatées (seules 4 jeunes se sont inscrit.es à la 2ème session), notamment en lien avec la nécessité du pass sanitaire. Il a donc fallu élargir le repérage à d'autres établissements scolaires (le collège Braque et lycée Grieu ont intégré l'action)
- Les résultats de l'action figureront dans le rapport d'activité 2022

Partenariat :

L'ASV a sollicité l'association Planeth Patient pour développer un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) sur mesure et expérimental auprès d'adolescents (validé et financé par l'ARS) en partenariat étroit avec le Programme de Réussite Educative (PRE), une offre d'ateliers pratiques vient compléter le programme d'ETP, en s'appuyant sur des partenaires de proximité : Taekwondo Elite 76 (activité physique adaptée), Parenthèse idéale (ateliers bien-être) et le centre social Pernet (ateliers culinaires parents/ados)

- **« Parlons santé » : les violences de genre au sein du couple**

« Les rencontres rouennaises de la santé » est une action issue du Contrat local de santé 2014/2016 (FA n°17), et maintenue dans le cadre de l'ASV. Il s'agit d'une journée de sensibilisation intitulée « Parlons santé » réalisée chaque année à l'intention des professionnels.

En 2021, 6ème édition de "Parlons santé" sur la thématique "Les violences de genre au sein du couple" Le groupe de travail dédié à la co-construction de la journée était composé de la Préfecture, Métropole Rouen Normandie, Conseil départemental, Ville de Rouen (Prévention de la délinquance, Lutte contre les discriminations, Maison de Justice et Droit, ASV). 9 rencontres du GT/sous-groupes de travail se sont tenues pour organiser l'édition de 2021.

Quelques éléments de bilan :

- 127 inscriptions (67 connexions en plénière, puis 25, 37, 33 et 14 connexions sur les différents ateliers)
- 7 structures mobilisées pour l'organisation
- 12 intervenant.es / des interventions de très grande qualité
- 79 % de répondant.es ayant été très satisfait.es de la plénière
- Contrairement aux éditions précédentes, difficulté à mobiliser certains partenaires (disponibilités, blocage au format des réunions en visioconférence...)
- Peu de professionnel.les de santé présent.es à l'atelier qui leur était spécifiquement dédié
- Une édition qui n'a pas permis des temps de rencontres et d'échanges entre professionnel.les pour créer du lien, compte tenu du format en distanciel

Il n'y aura pas d'édition de "Parlons Santé" en 2022 en raison de la réécriture du CLS 2ème génération

- La communication et montée en compétences en direction des acteurs de l'ASV :

Tout au long de l'année, l'ASV relaie l'actualité en Prévention et Promotion de la Santé ainsi que les offres de formations locales, en particulier au travers d'une newsletter (10 en 2021)

En parallèle, diffusion de mailings de communication ciblés en fonction des contenus (appels à projets, événementiels, informations COVID...)

L'appui méthodologique des acteurs :

L'appui méthodologique des acteurs est réalisé à l'intention de professionnels œuvrant sur les QPV et dans le cadre de la définition/réalisation de leurs projets en prévention et promotion de la santé, et la recherche de financements (en dehors des actions concertées coordonnées par l'ASV).

En 2021, 6 rencontres ont été dédiées à l'accompagnement des acteurs : auprès de 1 service municipal, 3 associations et 1 acteur issu du champ sanitaire.

- Formation « carte blanche » :
Le dispositif "carte blanche" est une action de formation financée par l'Agence Régionale de Santé à l'attention des coordinations territoriales de promotion de la santé (ASV, CLS...). Piloté en partenariat avec Promotion Santé Normandie, ce dispositif permet de construire une formation "sur mesure" en réponse aux attentes des acteurs sur les territoires QPV, et à leur attention.
Le Comité technique de l'Atelier Santé Ville réalisé en décembre 2019 a permis d'identifier le besoin des acteurs de monter en compétences sur la question de la mobilisation/participation de leurs publics
Initialement programmée les 13/14 septembre & 12 octobre, la formation « **La santé communautaire ou Comment mobiliser ses publics dans le cadre des projets de santé** » a été annulée en raison du trop faible nombre d'inscriptions (3 inscrit.es) et reportée les 20/21 janvier & 25 février 2022.

c) Les groupes de travail/actions connexes :

- Le réseau « Santé/Précarité » (RSP) et le groupe « Précarité menstruelle » :

Objectifs :

- Proposer des temps d'échanges entre professionnels sur la thématique santé (partages d'expériences, constats sur les difficultés d'accès aux soins/aux droits, réflexions sur des évolutions/réponses à proposer...).
- Développer des liens et des partenariats entre les acteurs du social et les professionnels de santé (libéraux, établissements de santé...).
- Assurer une veille sanitaire et sociale au regard des problématiques et des réussites en matière de parcours de santé observés sur le territoire, et développer des outils de communication permettant d'informer les acteurs sur l'actualité des dispositifs.

- Inclure les habitants du territoire dans la dynamique du réseau, recueillir la parole des publics et développer leur pouvoir d'agir.

L'association Emergence-s assure la coordination du réseau depuis sa création (FA 3/7 du Contrat local de Santé de Rouen 2014-2016).

En 2020, le RSP a pris un tournant majeur dans son évolution en étendant son territoire d'intervention à la Métropole Rouen Normandie, avec le soutien de cette dernière, de l'ARS et de la Ville. De cette extension sont nés de nouveaux objectifs, de nouveaux partenaires à solliciter, et de nouveaux projets à construire.

Bilan 2021 :

- En 2021, la coordinatrice ASV a participé : - au COPIL & COTECH- au groupe de travail "lutte contre la précarité menstruelle" (3 rencontres) - aux sessions de "Tribune Santé" des 25/06 et 19/11 (temps d'information permettant de valoriser les ressources locales existantes (associations, dispositifs, outils...) et de tenir les acteurs du réseau informés des actualités du territoire métropolitain en matière d'accès aux soins.

d) Les Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté Inter-degrés et Inter-établissements

Le projet santé d'un CESCII inter-établissements et/ou inter-degré est le résultat d'une analyse commune des difficultés de santé rencontrées au sein de plusieurs établissements scolaires d'un même territoire et de la définition d'une stratégie partagée pour y faire face.

Par une action conjointe entre les écoles, collèges et lycées d'un territoire, la communauté éducative construit un projet cohérent qui prendra en compte la continuité du parcours de santé de l'élève.

En tant qu'appui méthodologique, l'ASV participe activement au CESCII présent sur le territoire des Hauts de Rouen CESCII « Plateau Nord – Hauts de Rouen » :

Coordonné par le lycée Flaubert, il est composé des collèges Michelet (Bihorel), Léonard de Vinci (Bois-Guillaume), Braque et Boieldieu (Hauts de Rouen), ainsi que des lycées Flaubert et Grieu.

Ce CESCII développe des actions de la maternelle au lycée, selon 4 axes :

- Les relations filles/garçons
- L'hygiène de vie
- La citoyenneté et les compétences psychosociales
- La parentalité

NB : Dans le cadre de la labellisation du territoire des Hauts de Rouen en Cité éducative, il est nécessaire de veiller à l'articulation des actions entre le CESCII et le GT5 de la cité éducative « Améliorer le parcours de santé des enfants et des jeunes ».

- 12 rencontres se sont déroulées au total en 2021 (réunions, temps de travail...)
- Après un changement de pilotage en septembre 2019 suite au départ de l'infirmière du lycée Flaubert, un nouveau changement de pilote a eu lieu suite au départ à la retraite de la Principale Adjointe de Boieldieu (en binôme avec le Proviseur adjoint du lycée professionnel Flaubert)

- Des pistes d'amélioration sont attendues, notamment dans le développement d'actions dès l'élémentaire et dans l'ouverture du partenariat externe (ex : service municipal des politiques éducatives, associations de proximité...)
- Les actions du CESCO (droit commun) ne sont pas suffisamment communiquées ni valorisées, notamment en articulation avec l'axe santé de la Cité éducative
- Compte tenu de la difficulté d'accompagnement du CESCO, notamment en lien avec les changements des pilotes, l'ARS a proposé de financer un accompagnement méthodologique renforcé, coordonné par Promotion Santé Normandie, à développer au travers de la thématique de l'usage des écrans, et accompagné par l'ASV.

Dépense globale de fonctionnement : 73 700€

C. Développement de l'activité économique et de l'emploi

1. Développement économique

Notre politique de développement économique en faveur des quartiers prioritaires s'articule en deux axes :

- Attirer de nouveaux entrepreneurs en proposant des bureaux et des locaux commerciaux à des prix attractifs sur le quartier de la Grand Mare
- Orienter les commerçants souhaitant s'implanter dans un QPV

a) Faciliter l'implantation d'entreprises via une politique tarifaire adaptée

Le bâtiment Alpha

La Ville de Rouen pratique des tarifs incitatifs sur le bâtiment Alpha afin d'attirer les entrepreneurs et faire de ce bâtiment un vrai lieu de vie économique avec notamment un restaurant d'insertion et un centre de formation par exemple. Les locataires ne paient que 60€/m² hors taxes et hors charges les trois premières années puis 80€ HT et hors charges les années suivantes. Ces tarifs permettent également d'accueillir dans le bâtiment des associations et des très petites entreprises (TPE) qui n'auraient pas les moyens de s'installer dans le parc privé. Cette politique a porté ses fruits puisque l'Alpha est désormais quasiment complet (seulement 1 bureau disponible). Le turn over y est faible (2 départs cette année pour cause de cessation d'activité) et les vacances restent très ponctuelles. Deux nouveaux établissements se sont installés : Matpix Studio et la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de Seine-Maritime. Une attention particulière est également apportée à la sélection des locataires afin de privilégier les projets qui font sens pour le quartier et d'éviter les effets d'aubaine.

Centre commercial de la Grand Mare

De la même manière, des conditions incitatives ont été mises en place sur le centre commercial de la Grand Mare détenu par la SEMRI dont la Ville de Rouen est actionnaire. Ainsi, une franchise de loyer d'un an est appliquée aux nouveaux occupants (seules les charges restent dûes), suivi d'un abattement de 50% les 6 mois suivants. Cela permet aux nouveaux commerçants de lancer leur projet et de prendre le temps de se faire connaître plus sereinement. Un an après la mise en place de ces nouvelles conditions locatives, nous constatons une pérennisation des activités (sur 4 commerces installés l'an

passé, 3 sont restés). Un repreneur a été trouvé pour le tabac-presse qui rouvrira en septembre et plusieurs contacts sont en cours pour installer une activité de restauration qui permettrait d'animer le centre commercial.

b) Orienter les commerçants

La Mairie reste souvent le premier point de contact à qui s'adressent les porteurs de projet souhaitant s'installer en QPV. Nous les renseignons sur les locaux disponibles, les projets de renouvellement urbain en cours et nous les orientons vers divers organismes (financement, accompagnement...) afin de les encourager à structurer au mieux leur projet en amont. Cela représente une dizaine de contacts par an.

Au global, pour ce qui concerne les ressources humaines, notre politique de développement économique représente un coût de fonctionnement annuel de 10 000€.

2. Accompagnement vers l'emploi

a) L'Atelier « Autour du meuble »

La pandémie de Covid 19 que nous subissons a fortement perturbé le fonctionnement de l'Atelier tant en nombre de jours d'ouverture qu'en capacité d'accueil en simultané. Toutefois, nous avons maintenu l'activité au plus près de notre mission et au mieux de ce qui était possible.

L'Atelier est un lieu d'échanges et de valorisation pour les bénéficiaires du RSA et des minimas sociaux. Depuis 2017, l'Atelier a développé un volet socio-professionnel dont l'objectif est d'accompagner des personnes en situation de grande précarité dans une démarche d'insertion par :

- Une activité autour du meuble pour meubler leur logement ;
- Un accompagnement éducatif, social et socio-professionnel pour les habitants relevant des Quartiers Politique de la Ville ;
- Des activités de valorisation et de mise en mouvement des personnes.

Quelques chiffres clés :

Sur **250** jours ouverts en 2021 :

- **6** jours fermés pour Covid 19
- **32** jours avec une jauge Covid de 2 personnes par séance
- **82** jours avec une jauge Covid de 5 personnes par séance
- **130** jours avec une jauge Covid de 10 personnes par séance
- **147** personnes différentes accueillies dont **39** femmes
- **65** personnes domiciliées sur les Quartiers Politique de la Ville dont **20** femmes
- **2 041** passages

b) La commande publique et l'insertion par l'activité économique

La commande publique comprend plusieurs leviers en faveur de l'insertion par l'activité économique :

- Les marchés de prestation de service d'insertion professionnelle ayant pour vocation la qualification et l'insertion professionnelle des personnes en difficulté et pour lesquelles la réalisation de travaux ou de services est définie comme support de l'action d'insertion.
- Les marchés publics réservés aux opérateurs économiques qui emploient : des personnes en situation de handicap, des personnes bénéficiaires des minimas sociaux, des jeunes sans emploi ou qualification.
- Les clauses d'insertion sociales en condition de l'exécution des marchés publics et/ou en critère de jugement des offres.

À hauteur de 20% de son équivalent temps plein, la chargée de mission commande publique en assure l'ingénierie.

c) Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle

Ce marché est piloté par la Direction des Espaces Publics et Naturels (DEPN) avec le support de la Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (DSCS).

Il s'agit d'accord-cadre à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum pour l'année 2021.

Il est composé de sept lots avec des montants annuels estimatifs et attribués aux Structures d'Insertion par l'Activité Economiques (SIAE) :

Intitulé du lot	Montant annuel estimé €	Titulaire
Lot 1 : Prestations propreté de l'espace public	600 000 €	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 2 : Prestations espaces verts de l'espace public	300 000 €	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 3 : Prestations propreté parcs et espaces verts	80 000 €	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 4 : Prestations propreté et espace vert pour manifestations exceptionnelles	25 000 €	Régie des Quartiers de Rouen
Lot 5 : Prestations pour renfort d'équipe manuelle	550 000 €	Interm'Aide Emploi
Lot 6 : Prestations pour renfort d'équipe mécanisée	60 000 €	Interm'Aide Emploi
Lot 7 : Prestations de gardiennage et d'entretien de parcs	50 000 €	Régie des Quartiers de Rouen
TOTAL	1 665 000 €	

➤ **Support au nettoyage et entretien d'espaces publics de la Ville de Rouen**

Pour les lots attribués à la Régie des Quartiers de Rouen (5 lots) en 2021 :

- 57 525 heures travaillées, 69 salariés en insertion dont 65 hommes et 4 femmes ;
- 69 personnes en Parcours Emploi Compétences (PEC)

- 60 personnes résident à Rouen dont 15 sur les Quartiers Politique de la Ville des Hauts de Rouen, 5 de Grammont.

Pour les lots attribués à Interm'Aide emploi (2 lots) en 2021:

- 28 473 heures travaillées, 72 salariés mis à disposition dont 67 hommes et 5 femmes
- 53 personnes résident à Rouen dont 38 sur les Hauts de Rouen ;

d) Le marché de prestations de services d'insertion sociale et professionnelle sur les secteurs de Jouvenet et des Hauts de Rouen via l'Atelier Chantier d'Insertion

Piloté par la Direction des Espaces Publics et Naturels, avec le support de la DSCS, il est négocié sans publicité ni mise en concurrence et attribué à l'Atelier Chantier Insertion (ACI) est porté par Interm'Aide Emploi. Le montant maximum par an est de 250 000 € HT

La double sectorisation des lieux de travail permet de lever un des freins à l'employabilité pour les salariés en insertion, à savoir la mobilité.

Quelques chiffres clés, en 2021 :

- 21 063 heures travaillées,
- 35 salariés dont 33 hommes et 2 femmes ;
- 24 sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, soit 68,5%;
- 21 salariés résidents à Rouen dont 8 sur les Hauts de Rouen ;
- 2 ont moins de 26 ans, 22 ont entre 26 et 49 ans et 8 ont plus de 50 ans.

e) La coordination des clauses sociales dans les opérations cofinancées par l'ANRU et hors ANRU

Quelques éléments clés en 2021 :

- ✓ **Prestation de nettoyage des locaux de la Ville de Rouen 2019/2023 : 550 heures minimum d'insertion à réaliser par période de marché**
743,50 heures dédiées à l'insertion réalisées, une femme bénéficiaire de + de 50 ans en Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, en CDI.
- ✓ **Entretien des bâtiments communaux - lot 12 « peinture, vitrerie et tenture » de la Ville de Rouen 2019/2023 : 4.500 heures minimum d'insertion à réaliser par période de marché**
 - 2 630 heures dédiées à l'insertion soit 58,50%, 12 salariés dont 2 femmes
 - 100% des salariés ont un agrément insertion d'une durée de 24 mois délivré par Pôle Emploi.
- ✓ **Restauration collective pour l'EHPAD La Pléiade et restauration collective des 4 résidences autonomie du CCAS de Rouen 2019/2023 : 810 heures d'insertion par période.**
165 heures travaillées par 2 femmes en contrat de mise à disposition par une entreprise de travail temporaire.
- ✓ **Travaux de couverture sur les bâtiments bénéficiant d'une protection au titre des monuments historiques 2020 / 2024 : 608 heures minimum d'insertion par période.** Non réalisées en 2020, reportées et cumulées avec 2021.

f) Les marchés publics de travaux avec clauses sociales

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU), convention Hauts de Rouen et Grammont, en 2021 :

- 1 opération de suivi en maîtrise d'ouvrage du bailleur social Rouen Habitat « réhabilitation du groupe David Ferrand 1 et 2 » ;
- 2 821 heures minimum d'insertion à réaliser pour lesquelles les résident en QPV sont prioritaires ;
- 3 932 heures réalisées soit 139% ;
- 8 hommes bénéficiaires
- 5 résident à Rouen, dont 2 sur le QPV Grammont et 2 sur le QPV Hauts de Rouen et 3 en QVP Métropole Rouen Normandie ;
- 8 contrats de mise à disposition via des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion et 1 CDD (suite à la mise à disposition ;
- 5 jeunes sans qualification, 2 DELD et 1 bénéficiaire du RSA.
-

Cette opération s'est achevée en 2021.

g) L'insertion socio-professionnelles des travailleurs en situation de handicap

Marché réservé aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés – « entretien des espaces verts du CCAS de Rouen » 2019/2022.

Notifié à l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail du Pré de la Bataille, en 2021 ce marché concerne 8 sites du CCAS de Rouen :

- 6 travailleurs en situation de handicap et 1 encadrant technique
- 1690 heures travaillées sur l'ensemble des sites.

Pour l'insertion par l'activité économique via la commande publique les faits marquants sur 2021 sont :

- La fin de l'ingénierie des clauses sociales pour le compte des bailleurs sociaux : des temps de transfert de compétences et de transmission des données se sont tenus en septembre 2021 ;
- Dans le cadre du NPRU par la Métropole Rouen Normandie : la mise en place de la plateforme dédiée aux opérations co-financées, la création d'un réseau des facilitateurs des clauses sociales.
- La phase test de la dématérialisation de la Fiche Sanitaire Achat pour questionner systématiquement l'intégration des clauses sociales.

h) Territoire Zéro Chômeurs de Longue durée

La ville de Rouen a souhaité s'inscrire dans l'expérimentation et se structure avec sa voisine de Sotteville-lès-Rouen et l'appui de la Métropole Rouen Normandie, pour devenir "Territoire zéro

chômeur de longue durée". La démarche projet engagée en 2021 vise un quartier qui regroupe 7500 habitants, situé à cheval sur les deux communes (le quartier Grammont pour le territoire de Rouen).

Conclusion

Les services communaux, le service de la Politique de la Ville et les services communs avec la Métropole Rouen Normandie, ont mobilisés 13 409 917 euros dont la Dotation de Solidarité Urbaine pour apporter des solutions aux besoins quotidiens des habitants des quartiers prioritaires. Les besoins des habitants évoluant en continu et ayant changé et augmenté avec la crise sanitaire de la Covid-19. L'évaluation prochaine du contrat de ville en 2023 et sera l'occasion pour la Ville de Rouen de commanditer une nouvelle Analyse des Besoins Sociaux (le dernier rapport datant de 2018).